

Convention Territoriale Globale du Grand-Figeac

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE et PLAN D'ACTION

SOMMAIRE

1. Le territoire du Grand Figeac	P 03
2. L'évolution démographique	p 04
A) Population et ménages	p 06
B) Population par tranches d'âge	p 09
C) Composition des ménages	p 11
D) Population selon la catégorie socioprofessionnelle	p 12
E) Ressources des ménages	p 15
3. Caf du Lot : caractéristiques des allocataires	
A) Les allocataires de la caisse d'Allocations Familiales du Lot	p 17
B) Les prestations logement	p 18
C) Les prestations liées à l'Enfance	p 19
D) Les prestations de handicap	p 19
E) Allocataires à bas revenus	p 20
F) Minima sociaux	p 21
G) Allocataires fragiles	p 21
4. L'accès aux droits et les services publics	
A) Les services et équipements communautaires	p 22
B) Un tissu associatif dense sur les territoires	p 25
5. L'économie et l'emploi	
A) Créations d'entreprises en 2018 par secteur d'activité	p 26
B) Caractéristiques de l'emploi	p 28
6. Education et offre d'accueil	
A) Scolarisation	p 32
B) Accueil petite enfance, enfance, jeunesse et vie sociale	p 35
7. Cadre de vie	
A) Plan local d'urbanisme intercommunal	p 40
B) Logement	p 41
C) Sports	p 44
D) Culture	p 46
8. Mobilités	
A) Équipement automobile des ménages	p 50
B) Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus.	p 52
9. Plan d'action	p 53

1. Le territoire du Grand-Figeac

► 92 Communes

- 92 Communes / 1 300 km²
- 14ème Communauté en France pour le nombre de Communes regroupées (19ème sur l'ensemble des EPCI)
- 34 habitants/km² - France : 113 hbt/km²

► 6 secteurs territoriaux représentés par 6 vice-présidents :

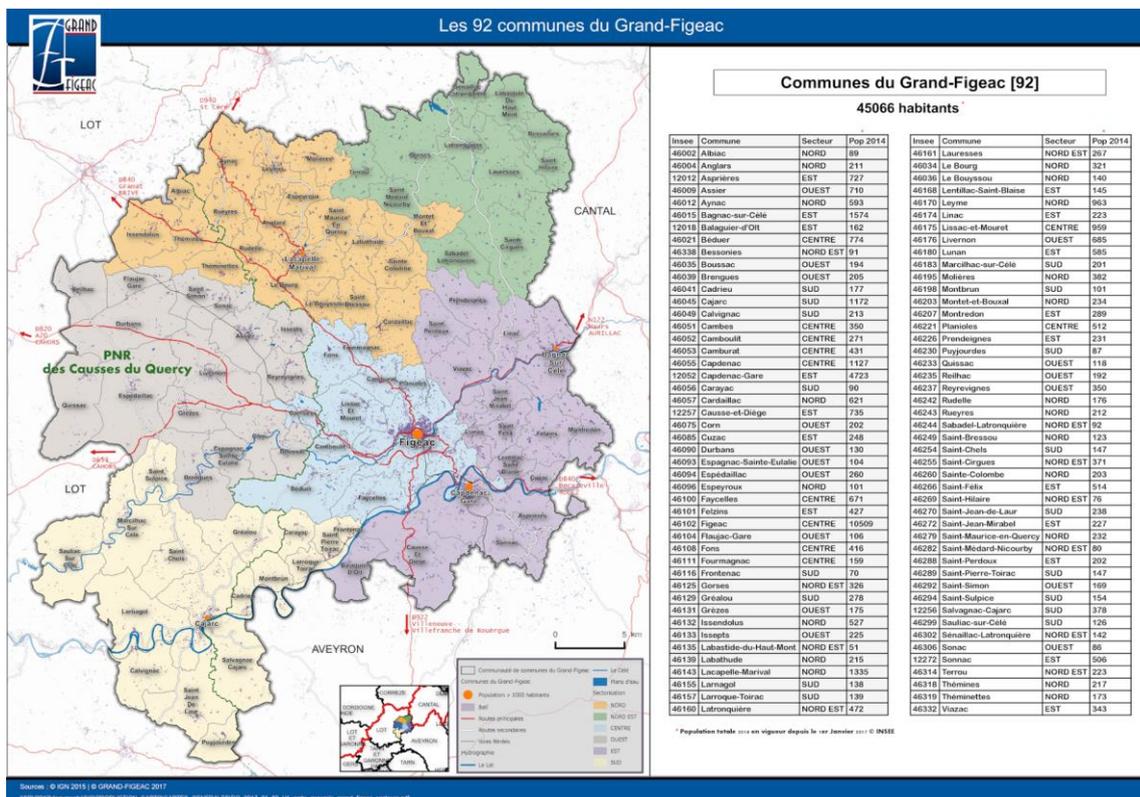
- Secteur NORD : 20 Communes
- Secteur NORD-EST : 11 Communes
- Secteur OUEST : 16 Communes
- Secteur SUD : 17 Communes
- Secteur EST : 16 Communes
- Secteur CENTRE : 11 Communes

► Territoire rural articulé autour d'une ville centre et des bourgs d'équilibres :

- Pôle urbain figeacois, proximité de Capdenac-Gare
- Des secteurs avec des caractéristiques géographiques, paysagères et patrimoniales affirmées : Causse, Vallée du Célé, Vallée du Lot, Haut-Ségala, Ségala
- Un territoire positionné comme un carrefour routier et ferroviaire stratégique : proximité de Rodez, Montauban, Cahors, Brive, Aurillac
- Un enclavement plus important du secteur nord-est

► Bassin d'emploi dynamique :

- Taux de chômage relativement faible 8 % avec des difficultés de recrutement notamment dans le secteur industriel
- Une industrie aéronautique véritable levier de développement économique
- Une offre commerciale concentrée sur Figeac / Capdenac-Gare, et plus modeste sur le reste du territoire, voire même fragilisé sur certains secteurs
- Une économie touristique en pleine structuration : richesse du patrimoine, activités sport et nature



2. L'évolution démographique

Indicateurs	CC Grand-Figeac		France
Population (en 2016)	43 499		66 361 658
Densité de population (hab/km ²)	33,9	▼	104,9
Superficie (km ²)	1 282,7		632 733,9
Nombre de ménages	20 629		29 236 888

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale – 2016

Population 2018 : 45 161 habitants

- + 6,5% entre 1999 et 2018 : une croissance positive de 1999 à 2015
- Un pic de croissance de 1999 à 2010
- Un ralentissement de la croissance sur le 10 dernières années : + 0.2% 2018-2019
- Un solde migratoire positif sur les actifs de plus de 40 ans
- Une forte croissance principalement dans les Communes en périphérie de Figeac et Capdenac-Gare
- Une densité de population importante sur le bassin de vie de Figeac.

La croissance démographique constatée a été accompagnée d'événements majeurs sur le territoire :

- Situé dans la « Mécanic Vallée», qui regroupe des industries mécaniques, notamment aéronautiques, fortement attractives, le Grand Figeac dispose d'un secteur industriel connaissant un développement important depuis 1999, tracté notamment par Figeac Aéro et Ratier-Figeac ;
- Une politique en faveur de l'amélioration du cadre de vie a été lancée avec les premières OPAH, dès 1999 sur le territoire du Grand Figeac ;
- Une attractivité universitaire également complétée par l'IUT de Figeac (qui a connu une forte croissance à partir de septembre 2000, avec la création du département « Carrières Sociales ») et par l'ouverture de l'antenne figeacoise de l'IFSI de Cahors.

Source – PLH CCFG

C'est un solde migratoire positif qui constitue la clé de cette croissance démographique :

-de nouveaux habitants attirés par le cadre de vie (notamment des retraités)

- la progression de l'emploi industriel qui attire de des ménages moins âgés et actifs

Ceci ne compense cependant pas une population vieillissante.

Globalement, le territoire communautaire présente une densité de population supérieure à la moyenne du Département (33.8 habitants/km² contre 31.2 habitants/km²). On note cependant qu'elle se situe nettement en dessous de la Communauté de Communes du Grand Cahors (68 habitants/km²).

Source – PLH CCFG.

Les projections du ScoT prévoient une population de l'ordre de 46 000 à 47 500 **d'ici 2035, soit une progression de + 5.88% à + 9.33%** Sur la période 2010-2015, l'évolution démographique de la Communauté de Communes du Grand Figeac est plus importante que sur le reste du département ou l'on note une légère diminution (-0.1%).

L'analyse de la croissance démographique des territoires avoisinants confirme le bon dynamisme de la Communauté de Communes du Grand Figeac. Seule la Communauté de Communes du Pays de Lalbengue- Limogne connaît une évolution positive sur la période 2010- 2015 avec une croissance de 0.9%.

Source PLH CCGF.

A) Population et ménages

Evolution annuelle moyenne de la population

Indicateurs	CC Grand-Figeac		France
Variation de population	0,3 %	▼	0,4
- due au solde naturel	- 0,5 %	▼	0,4
- due au solde entrées/sorties	0,7 %	▲	0,1

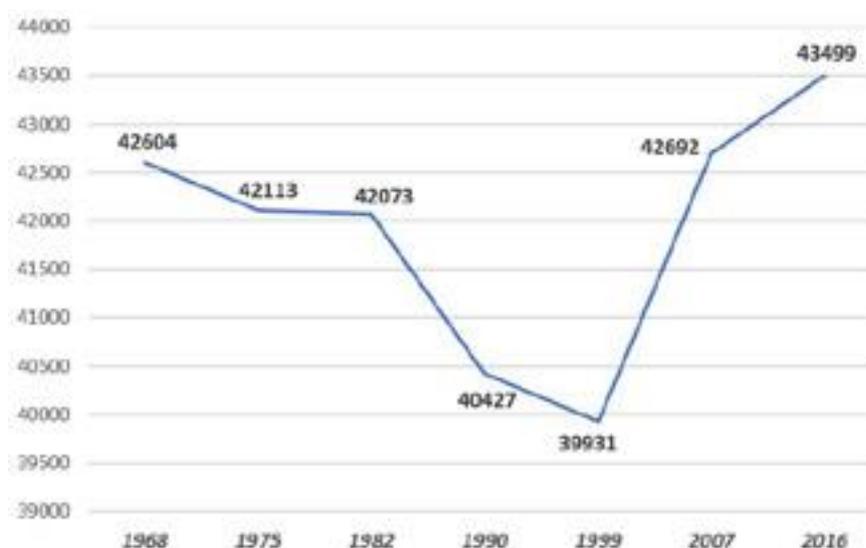
Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale – 2011-2016

Population de 1968 à 2016

Période	Population		Densité de population (hab/km ²)	
	CC Grand-Figeac	France	CC Grand-Figeac	France
1968	42 604	50 798 112	33,2	80,3
1975	42 113	53 764 064	32,8	85,0
1982	42 073	55 569 542	32,8	87,8
1990	40 427	58 040 659	31,5	91,7
1999	39 931	60 149 901	31,1	95,1
2006	42 423	63 186 117	33,1	99,9
2011	42 908	64 933 400	33,5	102,6
2016	43 499	66 361 658	33,9	104,9

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitations principales

Evolution de la population du Grand-Figeac 1968 – 2016



Source INSEE. Diagnostic PLUI. Déc 2019. Agence Cittanova

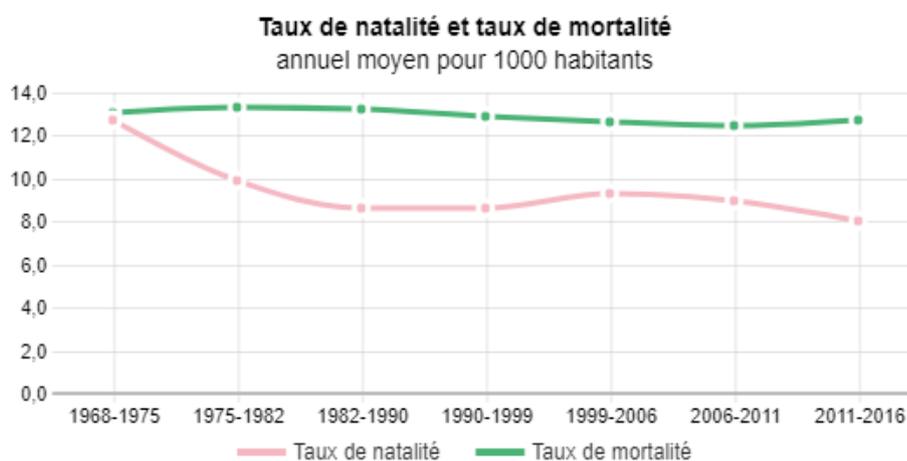
Les arrivées et départs de population sont permanents au sein de la collectivité. D'après l'INSEE, trois nouveaux arrivants sur quatre s'installent dans les Communautés de Communes Cauvaldor,

Grand-Figeac et dans la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors. Ces mobilités résidentielles vont souvent de pair avec les étapes qui jalonnent la vie familiale (mise en couple, naissances, séparations, vieillissement...) et les parcours professionnels (accès au marché du travail, mutations, départs à la retraite...).

Le « tropisme » du Lot à l'égard d'anciens urbains, est traditionnellement repéré comme un moteur qui compte dans la dynamique démographique du Grand Figeac. C'est le cas avec l'Île de France, où on note une migration positive sur l'année 2015 (+310). L'attractivité résidentielle de la Communauté de Communes se ressent plus particulièrement chez les ménages franciliens dont la carrière professionnelle est bien avancée, ou terminée. De ce fait, le Département du Lot fixe plus particulièrement les plus de 60 ans, ce qui accélère le vieillissement de la population.

A l'opposé, le solde est négatif dans les rapports avec collectivités voisines (déménagements en direction de la Communauté de Communes du Grand Villefranchois (-142) et la Communauté de Communes de Decazeville (-53)).

Source PLH CCGF.

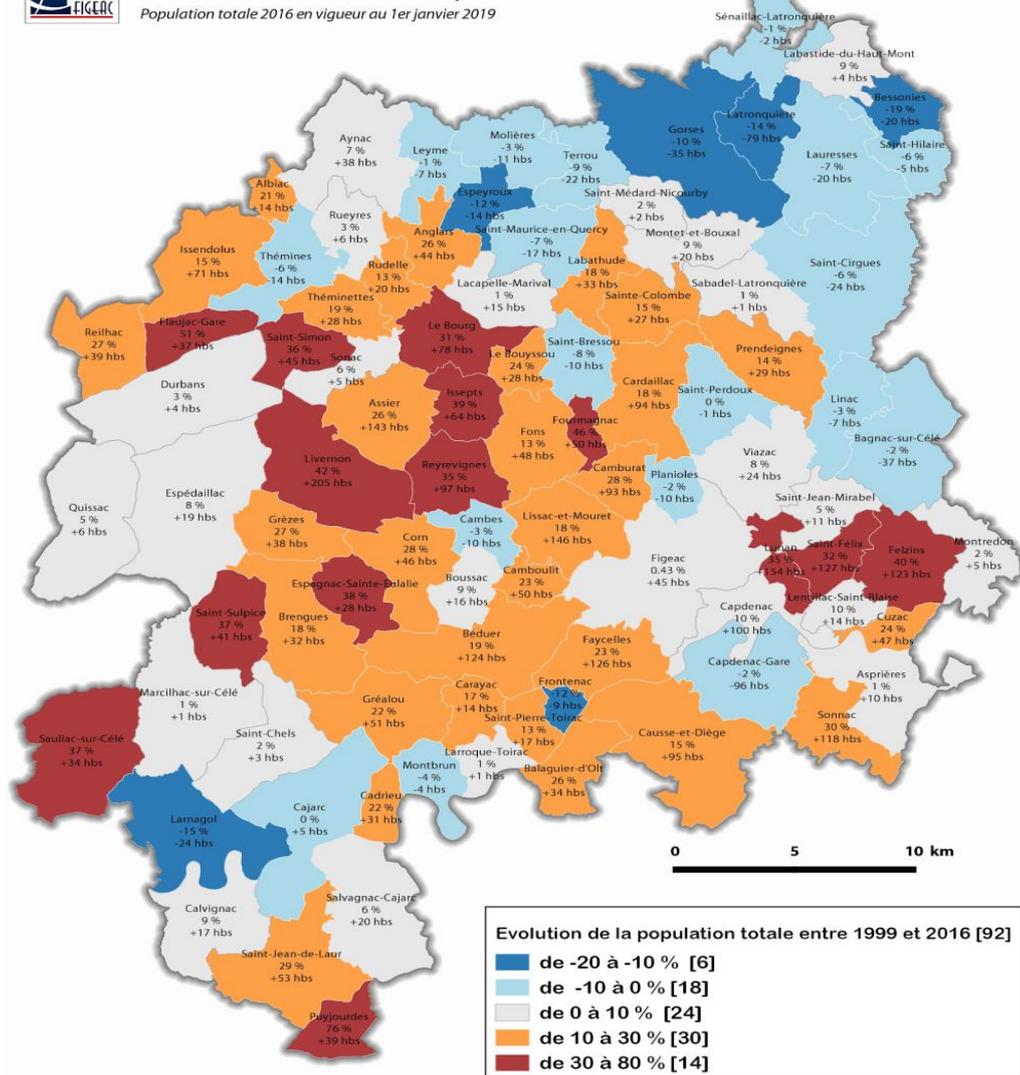


Source : Insee RP1968 à 1999 dénombrements RP2006 à RP2016 exploitations



Evolution de la population totale entre 1999 et 2016 | En %

Population totale 2016 en vigueur au 1er janvier 2019



Source : © IGN 2017 | © GRAND-FIGEAC 2019 | © INSEE 2019
\\SRV2012\documents\SIG\PRODUCTION_CARTO\ADMINGENERALE\IDG_2019_evolution_pop99_2016_A4.pdf

Date de réalisation : 01/03/2019 - RL

Zoom concernant les secteurs territoriaux :

Concernant l'évolution de la population sur les secteurs du Grand-Figeac on constate :

- une croissance démographique positive depuis 1999 mais qui bénéficie plutôt aux Communes périurbaines et rurales,
- une croissance constatée dans l'ensemble de secteurs entre 2007 et 2016 à l'exception du secteur nord-est
- une croissance importante sur les secteurs Centre et Est (+ 2 176 habitants depuis 1999)
- des dynamiques très contrastées selon les Communes avec une diminution entre 2007 et 2016 sur de nombreux pôles (+161 habitants sur Figeac, - 90 habitants à Bagnac sur Célé, - 65 habitants à Capdenac-Gare)
- une forte croissance principalement dans les Communes en périphérie de Figeac et Capdenac-Gare

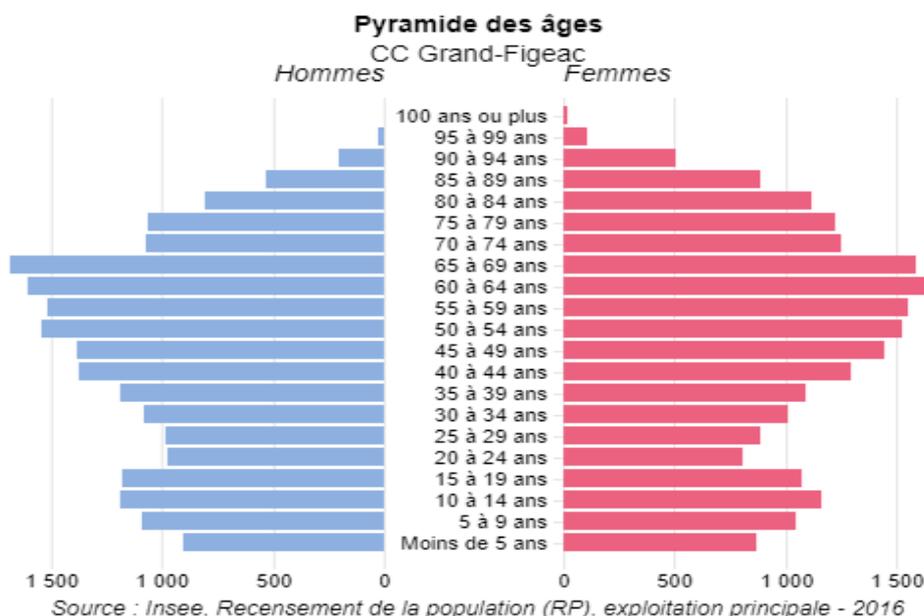
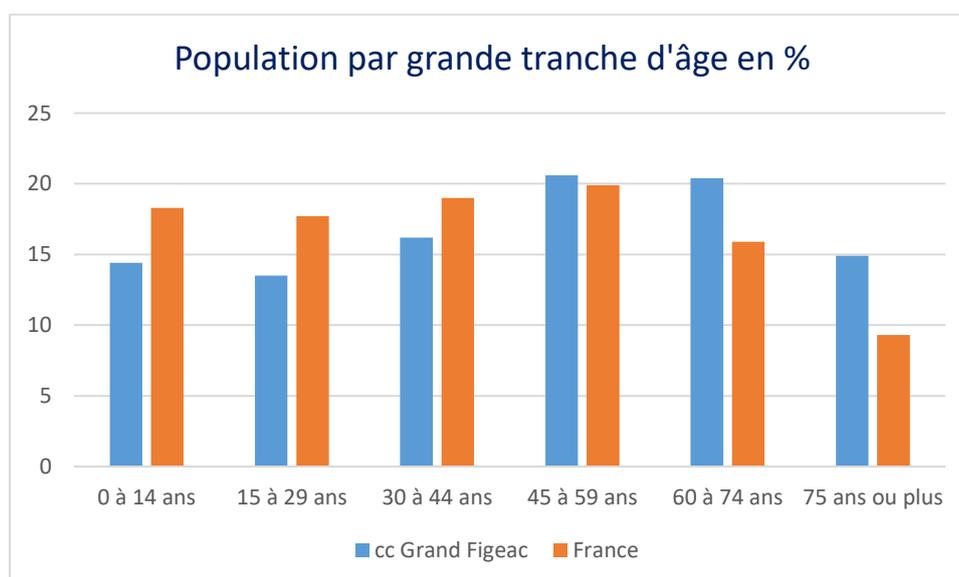
Source : Diagnostic PLUI

B) Population par tranches d'âges

Catégorie	Nombre		%	
	CC Grand-Figeac	France	CC Grand-Figeac	France
0 à 14 ans	6 259	12 118 274	14,4	18,3
15 à 29 ans	5 888	11 744 270	13,5	17,7
30 à 44 ans	7 027	12 594 023	16,2	19,0
45 à 59 ans	8 967	13 210 612	20,6	19,9
60 à 74 ans	8 869	10 541 416	20,4	15,9
75 ans ou plus	6 489	6 152 993	14,9	9,3
Total	43 499	66 361 588	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale – 2016

► Une représentation plus forte des 60 /74 ans sur le territoire communautaire par rapport au reste de la France



Population par sexe et âge

HOMMES

Catégorie	Nombre		%	
	CC Grand-Figeac	France	CC Grand-Figeac	France
0 à 14 ans	3 179	6 194 215	14,9	19,3
15 à 29 ans	3 135	5 920 209	14,6	18,4
30 à 44 ans	3 638	6 198 589	17,0	19,3
45 à 59 ans	4 447	6 465 495	20,8	20,1
60 à 74 ans	4 362	4 986 822	20,4	15,5
75 à 89 ans	2 405	2 144 979	11,2	6,7
90 ans ou plus	236	202 423	1,1	0,6
Total	21 402	32 112 732	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

FEMMES

Catégorie	Nombre		%	
	CC Grand-Figeac	France	CC Grand-Figeac	France
0 à 14 ans	3 080	5 924 059	13,9	17,3
15 à 29 ans	2 754	5 824 061	12,5	17,0
30 à 44 ans	3 388	6 395 433	15,3	18,7
45 à 59 ans	4 520	6 745 117	20,5	19,7
60 à 74 ans	4 507	5 554 594	20,4	16,2
75 à 89 ans	3 220	3 232 230	14,6	9,4
90 ans ou plus	628	573 362	2,8	1,7
Total	22 097	34 248 856	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

Lieu de résidence un an auparavant - Seuil d'utilisation à 2000 hab. - Personnes d'un an ou plus

Catégorie	Nombre	%
Dans le même logement	38 182	88,4
Dans un autre logement de la même commune	1 445	3,3
Dans une autre commune	3 544	8,2
Total	43 171	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

Lieu de résidence antérieure par âge des personnes habitant un autre logement 1 an auparavant -Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Catégories	Dans un autre logement de la même commune	Dans une autre commune
1 à 14 ans	300	587
15 à 24 ans	272	776
25 à 54 ans	641	1 613
55 ans ou plus	233	568

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale – 2016

C) Composition des ménages

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Indicateurs	CC Grand-Figeac	
	Valeur	Évol. 2011-2016
Nb de ménages d'une personne	7 688	9,3 %
- hommes seuls	3 689	10,9 %
- femmes seules	3 999	7,7 %
Autres ménages sans famille	444	-0,7 %
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est	12 498	1,1 %
- un couple sans enfant	6 719	4,1 %
- un couple avec enfant(s)	4 289	- 5,8 %
- une famille monoparentale	1 490	10,4 %
Ensemble	20 630	4,0 %

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire – 201

Part des familles selon leur composition - Seuil d'utilisation à 2 000 hab.

Catégorie	Nombre		%	
	CC Grand-Figeac	France	CC Grand-Figeac	France
Couples avec enfant(s)	4 294	7 629 251	34,2	41,8
Hommes seuls avec enfant(s)	359	510 044	2,9	2,8
Femmes seules avec enfant(s)	1 150	2 388 310	9,2	13,1
Couples sans enfant	6 740	7 714 862	53,7	42,3
Total	12 543	18 242 467	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire – 2016

Synthèse : démographie et ménages

► Une croissance démographique positive depuis 1999, malgré un ralentissement sur les 5 dernières années.

- Une croissance démographique importante (7,6%) sur la période 1999-2010
- Une population centrée sur le bassin de vie de Figeac et Capdenac-Gare
- Des tendances d'évolutions sur la période 2010/2015 qui se situent autour des 1 %
- Des disparités d'évolution de la population par secteurs : certains en forte baisses (nord-est), d'autres en évolution (Communes en périphérie de Figeac et Capdenac-Gare)

► Un solde naturel négatif depuis 2008, mais un solde migratoire qui compense et permet de gagner des habitants

- De moins en moins de naissances depuis 2008 (404 en 2008 contre 329 en 2015)
- Un affaiblissement du solde naturel depuis 2008 (-105 en 2008 contre -278 en 2017)
- Un solde migratoire qui compense le solde naturel

► Une population vieillissante, des effectifs scolaires en recul

- Une population plutôt âgée (indice de jeunesse 56.2 contre 68 en 2013)
- Une tendance au vieillissement de la population en cours
- Une perte de 132 élèves dans les écoles maternelles et élémentaires lors de ces 14 dernières années.

► Des petits ménages (ménage d'une personne) de plus en plus nombreux générant des besoins en logement adaptés

Source : PLH Grand-Figeac

D) Population selon la catégorie socioprofessionnelle

Population de 15 ans ou plus par CSP - Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Catégorie	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	1 102	3,0
Artisans, commerçants, chefs entreprise	1 701	4,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2 089	5,6
Professions intermédiaires	4 204	11,3
Employés	5 233	14,0
Ouvriers	4 406	11,8
Retraités	14 001	37,6
Autres personnes sans activité professionnelle	4 534	12,2
Total	37 270	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire – 2016

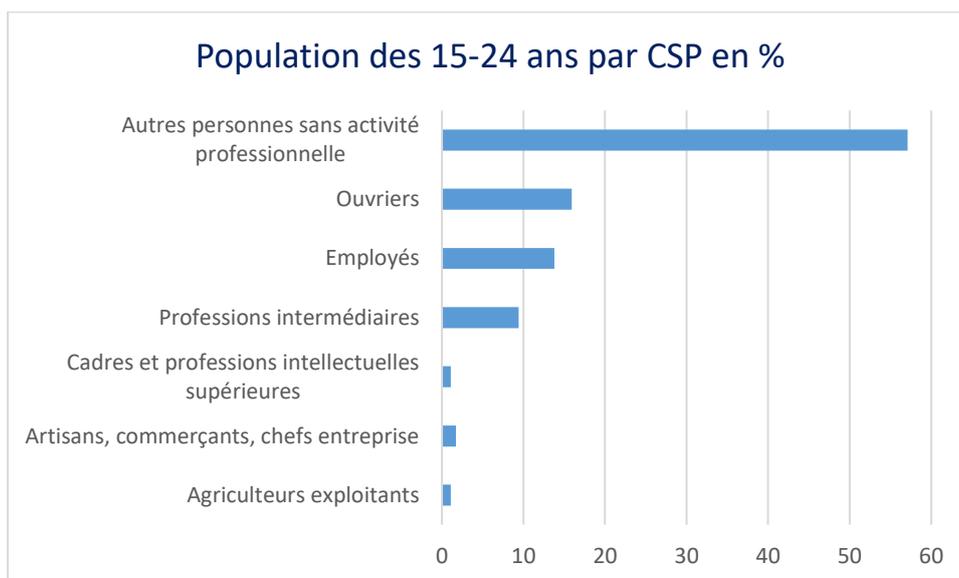
- Une forte représentation des retraités sur le territoire (37,6%)

Population de 15 ans ou plus par sexe et CSP - Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Catégories	Hommes	Femmes
Ensemble	18 339	18 931
Agriculteurs exploitants	789	313
Artisans, commerçants, chefs entreprise	1 182	519
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 282	807
Professions intermédiaires	1 946	2 258
Employés	924	4 309
Ouvriers	3 671	734
Retraités	6 543	7 458
Autres personnes sans activité professionnelle	2 001	2 533

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2016

- Une population féminine majoritairement repensée dans les CSP d'employés, des professions intermédiaires et en plus faible proportion chez les retraités,
- D'avantages d'hommes dans les CSP d'agriculteurs, d'artisans / commerçants /chefs d'entreprise, mais aussi chez les cadres et professions intellectuelles supérieures.



Population des 15-24 ans par CSP - Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Catégorie	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	45	1,1
Artisans, commerçants, chefs entreprise	70	1,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	45	1,1
Professions intermédiaires	399	9,4
Employés	585	13,8
Ouvriers	675	15,9
Retraités	0	0,0
Autres personnes sans activité professionnelle	2 420	57,1
Total	4 239	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2016

► Sur la tranche d'âge des 15-24 ans, hormis les personnes sans activités, la catégorie des ouvriers et des employés est fortement représentée.

Population des 25-54 ans par CSP - Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Catégorie	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	702	4,8
Artisans, commerçants, chefs entreprise	1 176	8,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 514	10,4
Professions intermédiaires	3 056	21,0
Employés	3 668	25,3
Ouvriers	3 174	21,9
Retraités	54	0,4
Autres personnes sans activité professionnelle	1 174	8,1
Total	14 518	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire – 2016

► Sur la tranche d'âge des 25-54 ans, la catégorie des ouvriers, des employés et des professions intermédiaire est fortement représentée.

Population des 55 ans ou plus par CSP - Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Catégorie	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	354	1,9
Artisans, commerçants, chefs entreprise	455	2,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	530	2,9
Professions intermédiaires	749	4,0
Employés	980	5,3
Ouvriers	557	3,0
Retraités	13 947	75,3
Autres personnes sans activité professionnelle	940	5,1
Total	18 512	100,0

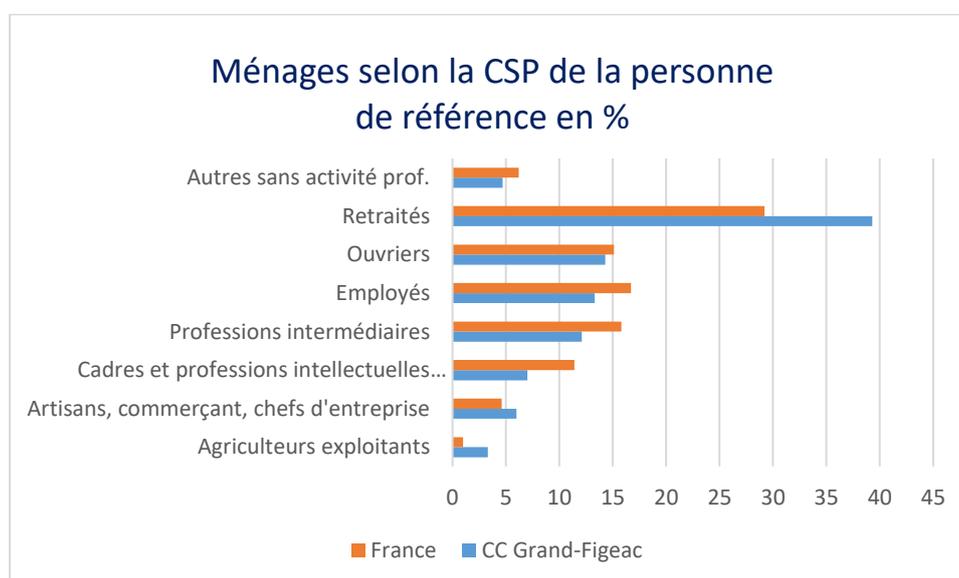
Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire – 2016

► Sur la tranche d'âge des 55 ans et +, la catégorie des retraités est fortement représentée.

Evolution des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence
Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Indicateurs	CC Grand-Figeac	
	Valeur	Évol. 2011-2016
Agriculteurs exploitants	690	- 9,3 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 233	- 1,5 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 442	8,8 %
Professions intermédiaires	2 501	11,6 %
Employés	2 752	63,7 %
Ouvriers	2 944	- 6,0 %
Retraités	8 107	- 3,0 %
Autres sans activité professionnelle	961	- 12,2 %

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire – 2016



E) Ressources des ménages

Ménages fiscaux de l'année 2016 du territoire communautaire

Nombre de ménages fiscaux	19 501
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	41 239
Médiane du revenu disponible par unité de consommation	20 149 €
Part des ménages fiscaux imposés	46,2 %
Taux de pauvreté	13,9 %

- Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.
- Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2019.

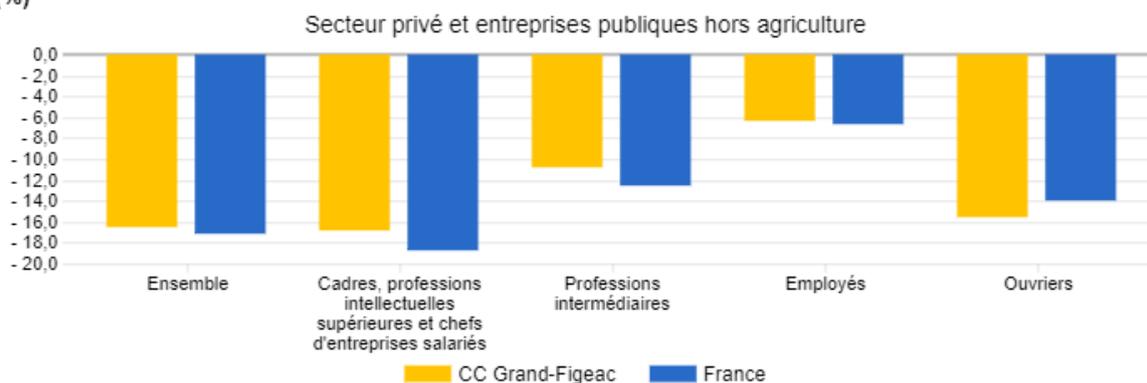
► Une part des ménages fiscaux imposés légèrement supérieure à celle du département du Lot (45,8%)
 ► En 2016, le seuil de pauvreté monétaire est de 1026 € en France. Le taux de pauvreté sur le territoire est quasi identique à celui du national, 14 %.

Salaire net horaire moyen par sexe et catégorie socioprofessionnelle
Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture

Catégories	Salaire net hor. moyen (€)		Salaire net hor. moy. des femmes (€)		Salaire net hor. moy. des hommes (€)	
	CC Grand-Figeac	France	CC Grand-Figeac	France	CC Grand-Figeac	France
Ensemble	12,51	14,58	11,20	13,01	13,41	15,69
Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés	21,75	26,14	19,09	22,72	22,96	27,95
Professions intermédiaires	13,56	14,74	12,69	13,64	14,23	15,59
Employés	9,85	10,72	9,70	10,49	10,36	11,24
Ouvriers	11,10	11,21	9,61	9,88	11,37	11,48

Source : Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS) – 2015

Écart de salaire net horaire moyen, selon la catégorie socioprofessionnelle, entre les femmes et le homme (%)



Source : Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS) - 2015

SYNTHÈSE Ressources des ménages

- Un taux de foyers fiscaux globalement homogène
- Une évolution du revenu fiscal de référence homogène
- Une concentration des foyers fiscaux imposable au centre du territoire.

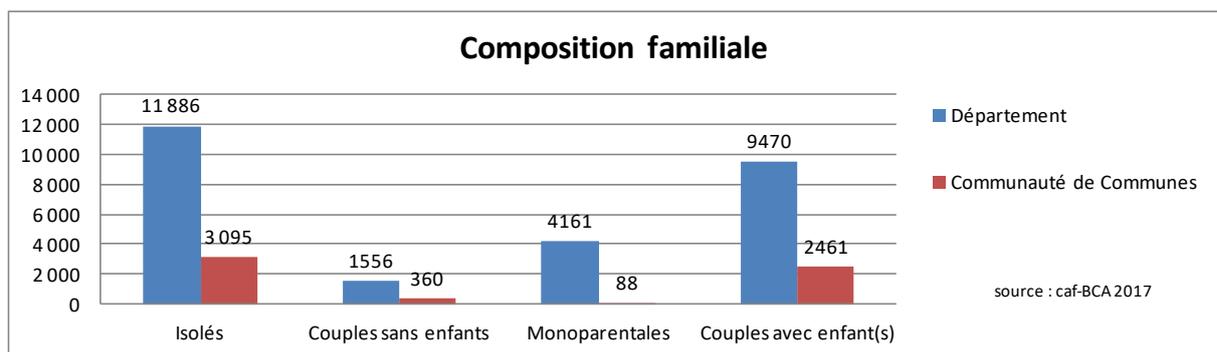
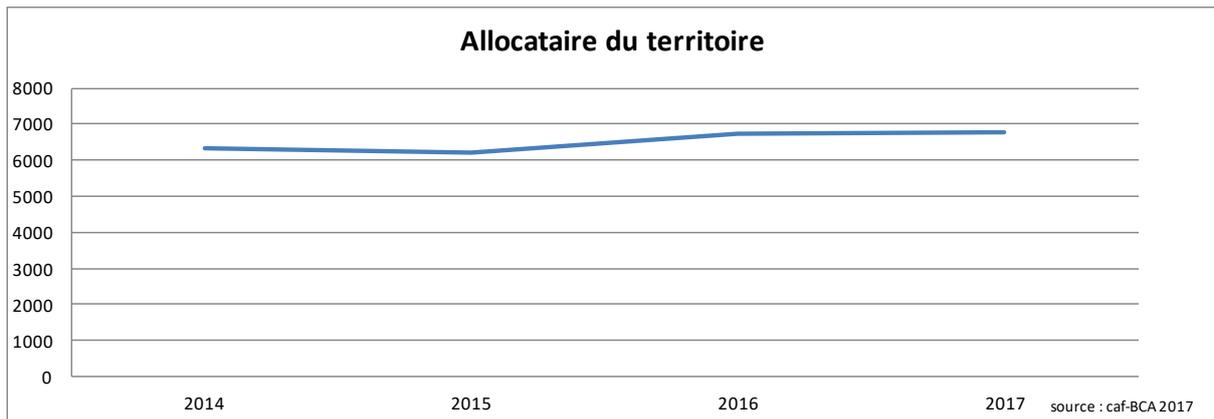
Source PLH

3. CAF du Lot. Caractéristiques des allocataires.

A) Les allocataires de la Caf du Lot et types de prestations.

Au 31/12/2017, 6 794 allocataires résident sur ce territoire. La CAF couvre ainsi 15 950 personnes, soit 36,66% de la population du Grand Figeac.

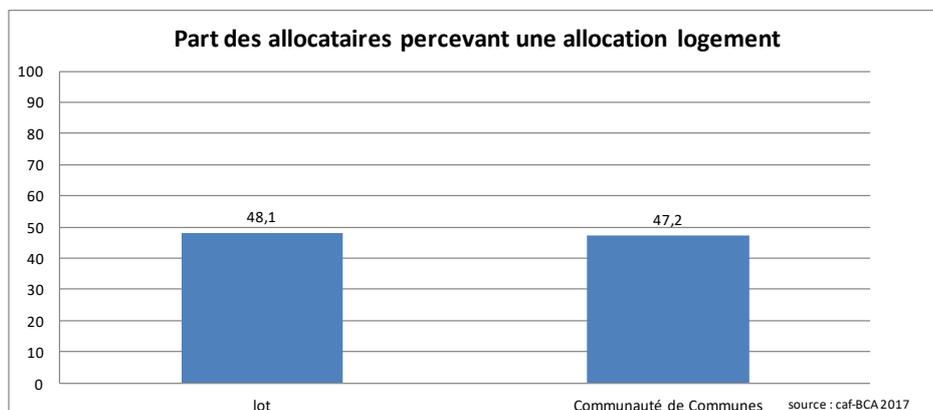
Parmi les allocataires et leurs conjoints âgés de 25 à 49 ans, 86% des hommes et 82% des femmes sont en activité (respectivement 86 et 83% pour le département).



B) Les prestations logement

Le nombre d'allocataires percevant une allocation logement (aide personnalisée au logement ou allocations de logement) est de 3 204 soit 47,2% des allocataires du territoire.

A noter que, depuis 2014, ce pourcentage a diminué de 1,9 points sur le territoire contre -1,8 points sur le département.

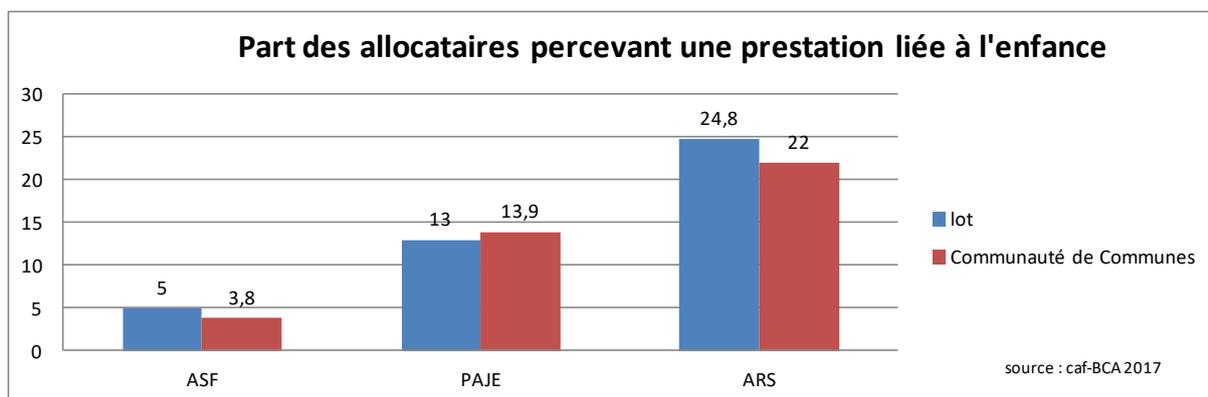


C) Les prestations liées à l'enfance

En 2017, 256 allocataires ont bénéficié de l'Allocation de Soutien Familial (ASF). Cette prestation est versée pour élever seul(e) un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents, ou pour compléter une pension alimentaire dont le montant est faible.

1 495 allocataires perçoivent l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) afin de les aider à assumer le coût de la rentrée pour leurs enfants de 6 à 18 ans. Cela concerne 2 407 enfants sur le territoire communautaire.

946 allocataires perçoivent la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE). Cette prestation permet de préparer l'arrivée d'un enfant, d'aider à assurer les dépenses liées à l'entretien et à l'éducation et de prendre en charge partiellement les frais de garde ou de permettre à un ou aux deux parents de cesser ou réduire leur activité professionnelle.



PAJE - Complément de Libre Choix d'Activité (CLCA) et Prestation Partagée d'Education de l'Enfant (PREPARE)	
Cessation totale d'activité	78
Cessation partielle d'activité	85
Cessation partielle des deux parents	N.S

source : caf-BCA 2017

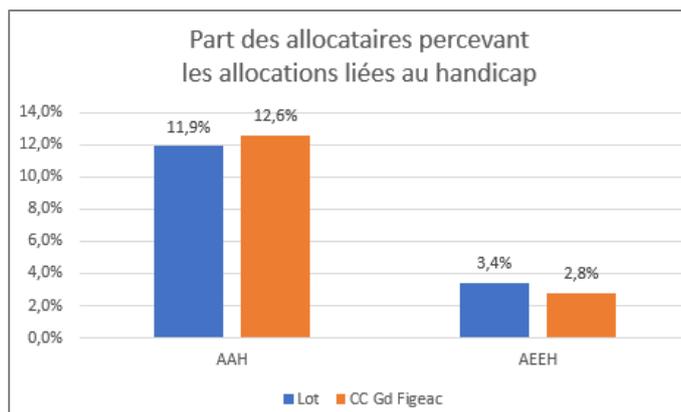
Pour tout enfant né, adopté ou recueilli en vue d'adoption depuis le 1^{er} janvier 2015, la Prestation Partagée d'Education de l'Enfant (PREPARE^o) remplace le Complément de libre choix d'activité).

D) Les prestations de handicap

En 2017, 855 allocataires perçoivent l'Allocation Handicapés (AAH) permettant d'assurer un minimum de ressources. 1 154 personnes sont couvertes par cette prestation.

AEEH (source Caf-BCA 2017)	
NB enfants 0 à 5 ans	19
NB enfants 6 - à 11 ans	78
NB enfants 12 - 15 ans	71
NB enfants 16 - 20 ans	33
Total	201

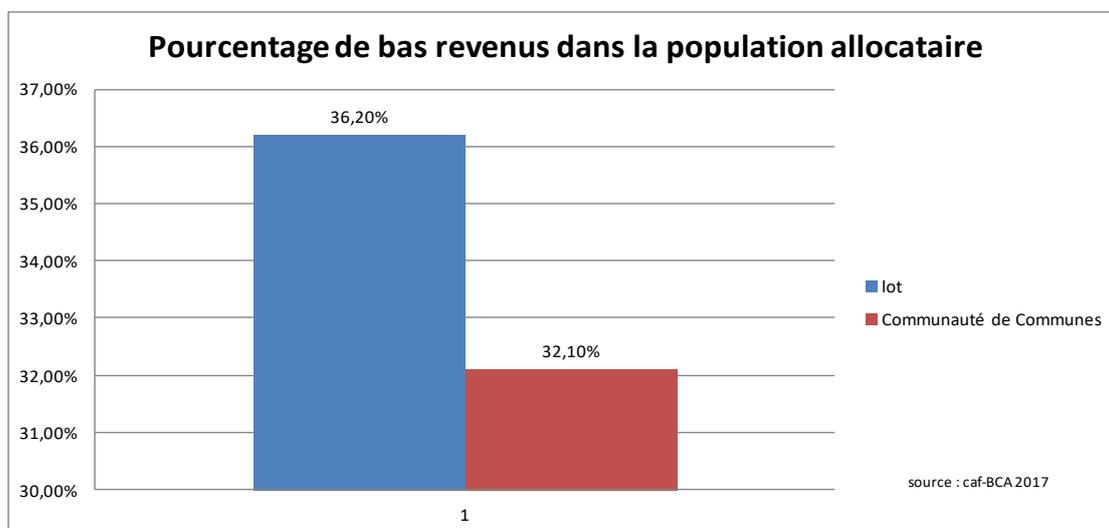
189 allocataires perçoivent l'Allocation d'Education de l'Enfant (AEEH) qui aide dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé de moins de 20 ans (soit 201 enfants couverts par cette prestation).



E) Allocataires à bas revenus

En 2017, les allocataires à bas revenus représentent 32,1% des allocataires de la Communauté de Communes Grand-Figeac contre 36,2% pour le département.

Depuis 2014 cette part est restée stable sur la Communauté de Communes Grand-Figeac (32,6% en 2014).



Population référente du RUC : il s'agit de l'ensemble des allocataires hors étudiants, personnes de plus de 65 ans, allocataires des régimes particuliers et bénéficiaires d'AAH en maison d'accueil spécialisée.

Population à bas revenus : il s'agit de la population de référence dont le RUC est inférieur au seuil de bas revenus.

Le revenu mensuel par unité de consommation rapporte le revenu disponible (revenus + prestations) des allocataires, au nombre d'unités de consommation (uc=1 pour l'allocataire, 0,5 par adulte et enfant de 14 ans ou plus, 0,3 par enfant de moins de 14 ans). On ajoute 0,2 pour les familles monoparentales.

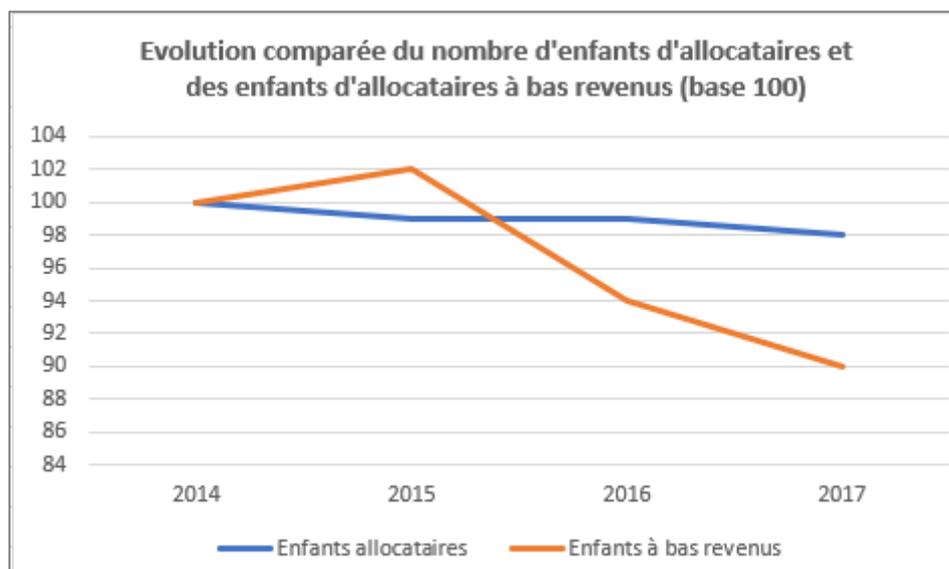
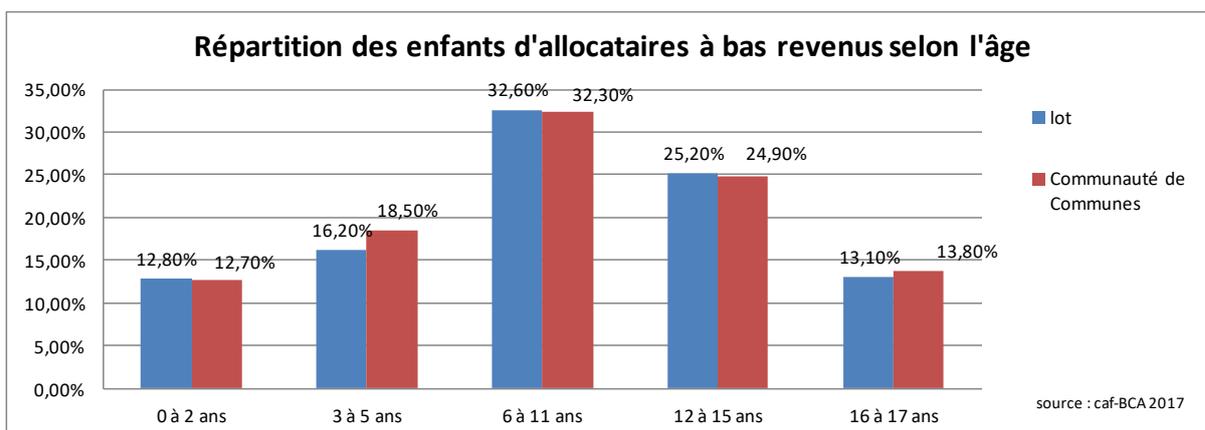
Le seuil des bas revenus est égal à 60% de la médiane. La médiane est la valeur en dessous de laquelle il y a 50% des personnes. En 2017, le seuil des bas revenus (applicable aux ressources 2015) était de 1 052 euros.

1 505 enfants vivent dans une famille à bas revenus. La répartition par âge de ces enfants est assez homogène entre la Communauté de Communes Grand-Figeac et le département. Ainsi 24,9% des enfants d'allocataires à bas revenus ont entre 12 et 15 ans alors qu'ils sont 25,2% dans l'ensemble du département. A l'inverse 13,6% des enfants d'allocataires à bas revenus ont entre 16 et 17 ans contre 13,1% pour le département. Entre 2014 et 2017, le nombre d'enfants dans les familles à bas revenus a diminué de 10 point. Sur la même période, le nombre d'enfants d'allocataires a diminué de 1,7 points.

F) Minima Sociaux

En 2017, 22,8% des allocataires de la Communauté de Communes Grand-Figeac bénéficient de minima sociaux contre 24,8% pour le département. Cela représente 2,9% de plus qu'en 2014 pour ce territoire et 2% de plus pour le département.

Nombre de bénéficiaires des minima sociaux				
	EPCI	% nombre d'allocataires	Lot	% nombre d'allocataires
2014	1 502	22,10%	6 577	24,30%
2017	1 546	22,80%	6 711	24,80%



G) Allocataires fragiles

Les allocataires fragiles sont ceux qui passent au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations. Dans la Communauté de Communes Grand-Figeac, la part d'allocataires fragiles est moins importante que dans le département (14,9% contre 15%).

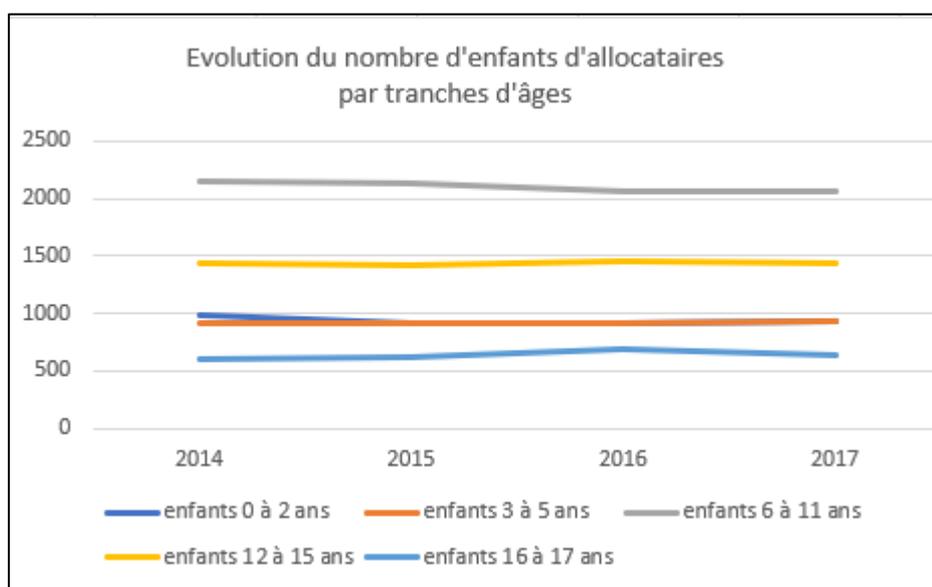
Par ailleurs, ce taux a diminué de 1,8 points entre 2014 et 2017, ainsi la progression a été sensiblement la même que le département avec -1,4 points.

	EPCI	Département
Nombre d'allocataires	6 794	27 073
Nombre d'allocataires fragiles	1 010	4 071
Nombre de personnes couvertes par des allocataires fragiles	2 247	9 345
% d'allocataires fragiles/nbre allocataires	14,90%	15%
% de personnes couvertes par des allocataires fragiles/nombre de personnes couvertes	14,10%	14,70%

H) Public enfance et jeunesse

Au 31/12/2017, 5981 enfants d'allocataires de moins de 18 ans vivent sur le territoire de la CC du Grand Figeac. Ce nombre est en baisse de 2% par rapport au 21/12/2014.

La catégorie des enfants de 6 à 11 ans représente 35% des enfants allocataires, soit un taux inférieur au taux départemental de 36%.



Après une baisse en 2015 le nombre d'enfants de moins de 6 ans connaît une légère progression sur la période 2015 – 2017 (+ 2%).

	2014	2015	2016	2017
enfants 0 à 2 ans	985	910	920	925
enfants 3 à 5 ans	909	910	920	926
Total	1894	1820	1840	1851

Au 31/12/2017, sur la CC du Grand Figeac, 59% des enfants de moins de 3 ans ont des parents actifs occupés. Sur le département du Lot ce taux est de 54%.

5. L'accès aux droits et les services publics

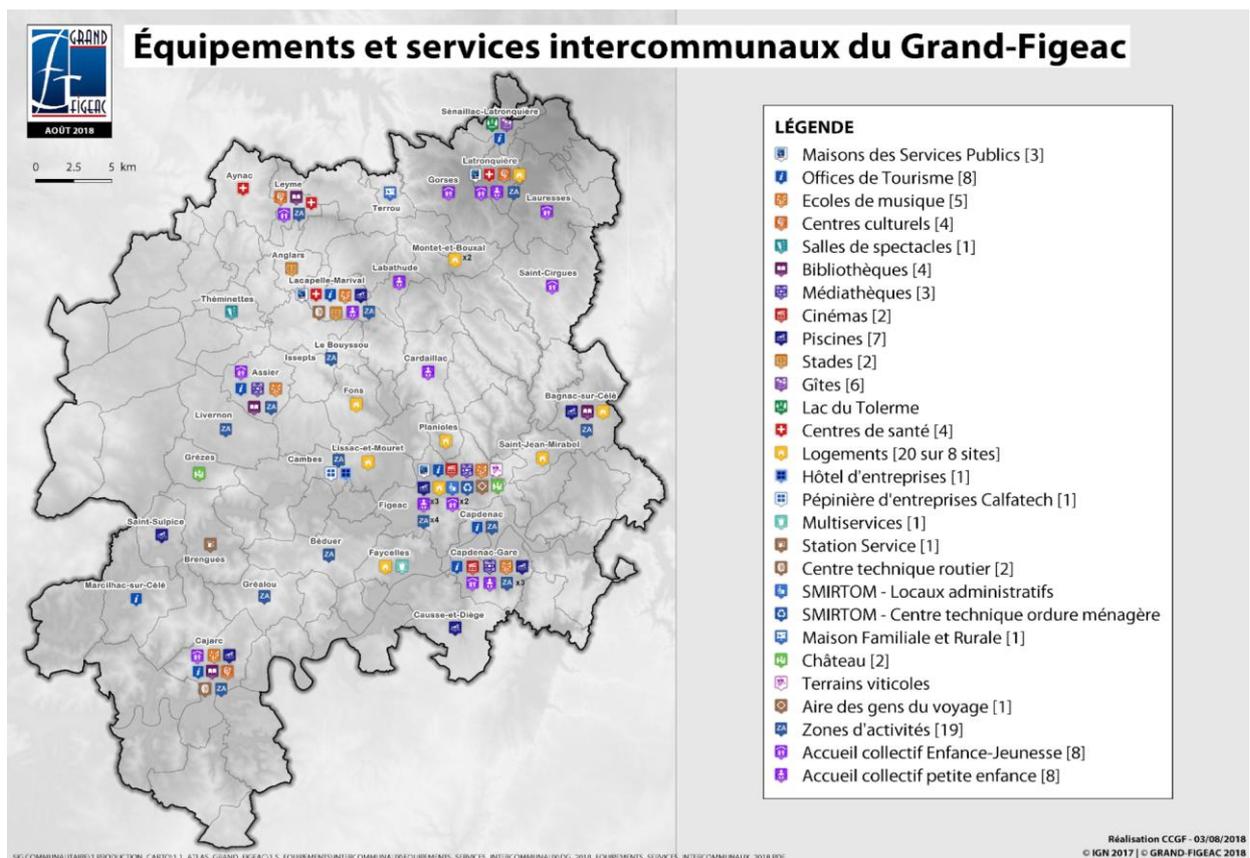
Le territoire communautaire du Grand Figeac est structuré autour de polarités de services. On retrouve ainsi une polarité supérieure « Figeac », des polarités intermédiaires « Capdenac-gare, Bagnac sur Célé, Lacapelle-Marival » et 6 polarités de proximité « Capdenac, Assier, Livernon, Leyme, Aynac, Latronquièrre ».

L'enjeu du maintien du maillage territorial en équipements et services aux habitants et la recherche de complémentarités entre les différents pôles et bassins de vie apparaissent primordiaux afin d'améliorer l'accessibilité aux équipements et services.

A) Les services et équipements communautaires

Le Grand-Figeac propose aux habitants différents services répartis sur le territoire dans de multiples domaines (petite-enfance, jeunesse, bibliothèques, piscines, écoles de musique...). La cartographie ci-dessous reprend la localisation de ces services communautaires.

Ce maillage du territoire est d'autant plus important à préserver qu'il permet, en plus du tissu associatif, de maintenir la vitalité et l'animation locale des secteurs ruraux.



Il est à noter que le territoire communautaire, en matière de santé, est en prise aux problématiques liées à la désertification médicale. On note notamment une certaine fragilité médicale liée au vieillissement des médecins.

Figeac constitue le pôle de santé principal. On y retrouve des personnels de santé tels que médecins, kinésithérapeutes, infirmiers, etc. Mais aussi un hôpital avec des urgences.

Les Communes de Capdenac-Gare, Cajarc, Lacapelle-Marival, Bagnac sur Célé et Latronquière proposent des pôles de santé intermédiaires et complémentaires.

Enfin, pour compléter le maillage, une dizaine de communes comptent soit un médecin, soit un kinésithérapeute, soit une pharmacie. De ce fait, le Grand Figeac est intervenu pour l'installation de médecins à Lacapelle-Marival, Leyme et Latronquière.

Afin de pallier à ces problématiques et pour parvenir à maintenir une offre de services liée à la santé satisfaisante sur l'ensemble du territoire, le Grand-Figeac s'est doté d'un contrat local de santé.

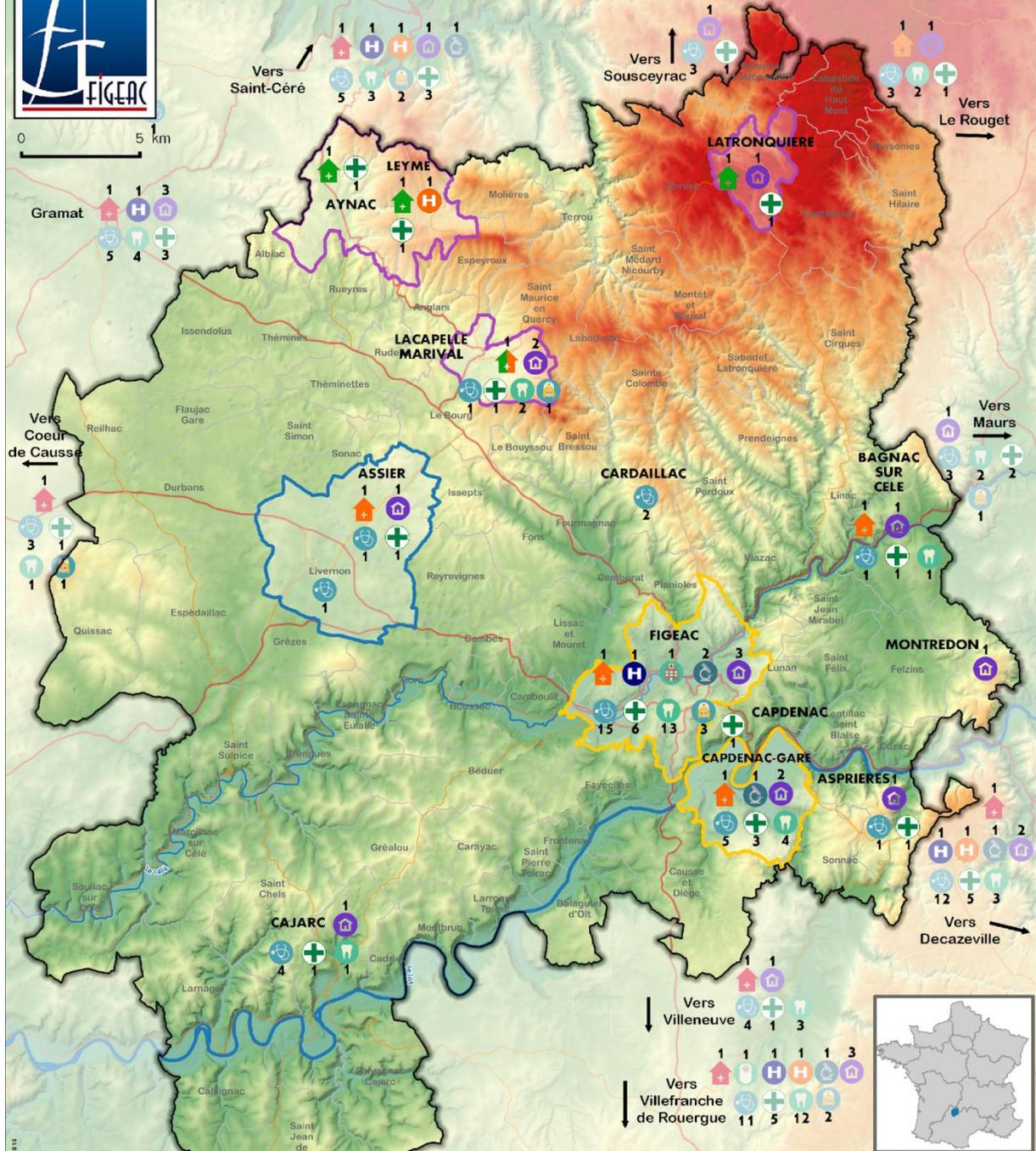
Les premières mesures d'urgences ont été la création par les Communes, avec le soutien financier de la Communauté, de maisons de santé pluriprofessionnels. C'est une première réponse qui permet de faciliter l'exercice regroupé de la médecine et de renforcer l'attractivité pour les nouveaux professionnels de santé.

Vu l'urgence sur certains secteurs (nord-est et nord notamment), le Grand-Figeac a développé le premier centre de santé intercommunal multi-sites d'Occitanie, avec des médecins salariés, et des consultations de médecine générale sur les Communes de Lacapelle-Marival, Latronquière, Leyme, et Aynac.

Le Grand-Figeac recherche activement des médecins généralistes, le territoire est toujours fragilisé sur ces questions.



Le paysage médical du Grand-Figeac



Grand-Figeac

Pôle de santé

- Figeac-Capdenac Gare
- Assier-Livernon
- Aynac-Leyme-Lacapele-Latronquière

Praticiens en libéral

- Médecin [31]
- Sage-Femme [4]

Structures

- Chirurgien-Dentiste [21]
- Maison de santé pluriprofessionnelle [0]
- Centre de santé intercommunale [1]
- Centre Hospitalier Spécialisé [1]
- Centre Hospitalier [1]
- Clinique [1]
- EHPAD / MAPAD [12]
- Lab. d'analyses médicales [3]
- Maternité [0]
- Pharmacie [17]

© RPPS 2010, FINESSE 2010, IGN 2017, GRAND FIGEAC 2010
Crédit : flaticon

MAJ 02/05/2018

Zoom sur les Maisons de service au public

Sur le territoire communautaire, on comptabilise 5 MSAP :

- Cajarc (compétence communale)
- Bagnac-sur Célé (gérée par la Poste)
- Latronquière (gestion GF)
- Leyme (gérée par l'ASL)
- Assier (gestion GF).

Ces structures sont des lieux dans lesquels les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.

Chaque Maison de services au public, en fonction de son implantation sur le territoire, construit une « offre de services » spécifique et surtout adaptée aux besoins identifiés sur son bassin de vie

Actuellement, la réflexion est en cours concernant la labellisation « Maison France services », afin de maintenir ces structures sur le territoire, de faciliter leur fonctionnement en réseau, et de consolider leur offre de services.

L'accessibilité aux services publics dans les territoires plus éloignés est facilitée par ces structures, de plus en plus connues du grand public.

B) Un tissu associatif dense sur le territoire

Egalement, au sein des différents secteurs, de nombreuses associations proposent des services à la population, parfois sont gestionnaires d'équipements et de services (accueil petite-enfance, enfance, jeunesse, espaces de vie sociale, activités culturelles...), et proposent de nombreuses activités sur de multiples thématiques (culturelles, à l'attention des familles, sportives...).

Ces associations permettent activement de maintenir au sein des différents secteurs une dynamique, des emplois et des services. L'animation locale repose en grande partie sur la vitalité des associations. Les différents lieux d'animation et de rencontre sont importants pour ce lien social.

On note dans les secteurs nord-est et sud un tissu associatif dense, où les nouveaux habitants sont souvent impliqués.

En revanche, dans le secteur centre et est, les nouveaux habitants s'impliquent moins.

Source Diagnostic PLUI

5. L'économie et l'emploi

Présentation du territoire du Grand Figeac : Un territoire dynamique et attractif.

Un tissu industriel remarquable pour un territoire « rural »

Le secteur industriel sur le territoire du Grand-Figeac représente ainsi **25 % des emplois**.

Les savoir-faire industriels traditionnels sont ainsi articulés avec la dynamique aéronautique régionale et des filières motrices telles que la filière agro-alimentaire et la filière mécanique.

En matière de mécanique et aéronautique, le territoire du Grand-Figeac s'inscrit dans un Système Productif Local : **la Mécanic Vallée**.

Ce SPL concentre les activités dans le travail du métal, de la mécanique de précision, les machines-outils et autres composants électromécaniques.

Depuis novembre 2018, l'espace Mécanic Vallée (Aurillac / Figeac / Rodez) été labellisé **Territoire d'industrie** par l'Etat.

Les principales industries technologiques du territoire (tous secteurs confondus) sont :

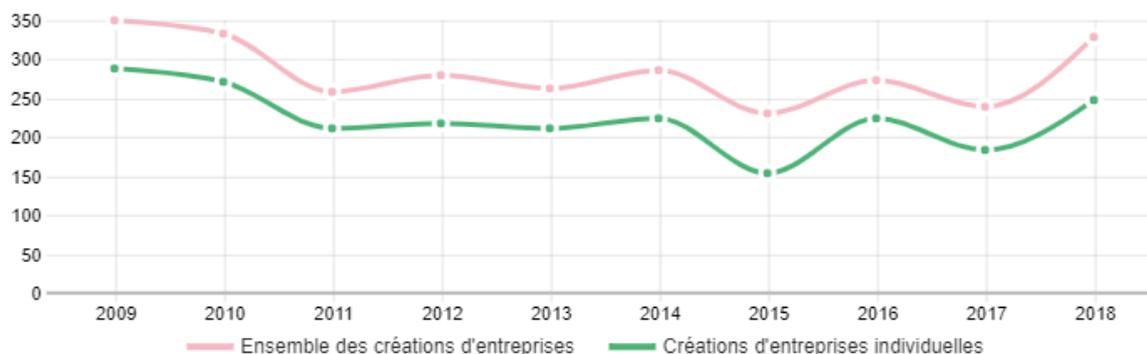
Collins Aerospace Ratier Figeac, Figeac Aéro, Five Machining, Lacaze Energie, Aérofonctions, Chassint Peinture, Sud-Ouest Système, Matière , Why Lot ...

A) Créations d'entreprises en 2018 par secteur d'activité

Catégorie	Nombre		%	
	CC Grand-Figeac	France	CC Grand-Figeac	France
Industrie	42	28 544	12,8	4,1
Construction	35	67 325	10,7	9,7
Commerce, transport, hébergement et restauration	90	211 594	27,4	30,6
Services aux entreprises	82	243 305	25,0	35,2
Services aux particuliers	79	140 515	24,1	20,3
Total	328	691 283	100,0	100,0

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE) - 2018

Évolution des créations d'entreprises

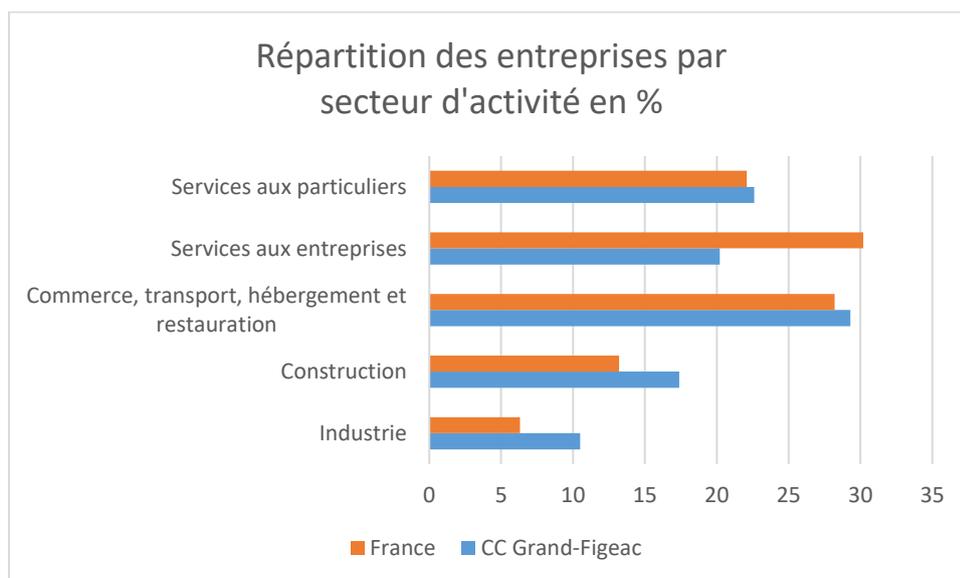


Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE)

Nombre d'entreprises au 31 décembre 2017 par secteur d'activité

Industrie	290
Construction	480
Commerce, transport, hébergement et restauration	809
Services aux entreprises	559
Services aux particuliers	624
Total	2 762

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE) – 2018



Créations d'entreprises individuelles en 2018 par secteur d'activité

Catégories	Création d'entreprises individuelles		Part des entreprises individuelles dans les créations d'entreprises (%)	
	CC Grand-Figeac	France	CC Grand-Figeac	France
Ensemble	248	490 196	75,6	70,9
Industrie	25	19 726	59,5	69,1
Construction	29	39 689	82,9	59,0
Commerce, transport, hébergement et restauration	71	147 329	78,9	69,6
Services aux entreprises	51	159 449	62,2	65,5
Services aux particuliers	72	124 003	91,1	88,2

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE) - 2018

B) Caractéristiques de l'emploi

La Communauté de communes du Grand Figeac présente un taux d'activité de 74.1% en 2015. Ce taux est similaire à celui du département du Lot (73.9%) ce qui démontre un dynamisme économique à l'échelle du Grand Figeac.

On peut d'ailleurs noter la part importante des ouvriers, employés et professions intermédiaires qui traduit les secteurs d'activités dominant sur le territoire.

Le Département du Lot n'est pas classé comme un département industrialisé. Le bassin Figeacois reste le premier bassin industriel du Lot autour des entreprises de l'aéronautique et de l'agro-alimentaire. Entre 2013 et 2015, l'emploi lié à l'industrie aéronautique aura augmenté d'environ 200 emplois sur le pôle de Figeac. Cette tendance à la croissance semble se confirmer.

D'après le pôle emploi, en 2018, 39% des demandeurs d'emploi sont employés qualifiés. On trouve ensuite les employés non qualifiés (20%) et les ouvriers qualifiés (10%).

On retrouve une demande importante au niveau de pôle emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité (23%), ainsi que dans les domaines du commerce, vente et grande distribution (12%) et l'hôtellerie, restauration, tourisme, loisir et animation.

Au sein de la collectivité 51% des emplois proposés sont des contrats temporaires contre 46 % durables (dont 31% CDI) pour l'année 2018.

On note que les contrats de travail signés concernent essentiellement des postes d'ouvriers qualifiés (34%). En effet, du fait du développement de l'industrie sur le territoire, le domaine professionnel ou l'on retrouve le plus grand nombre d'offre, est l'industrie.

Source - PLH CCGF.

Emploi - Chômage

Indicateurs	CC Grand-Figeac		France
Emploi total au lieu de travail	17 378		26 343 023
dont part des emplois salariés	80,3 %	▼	86,8 %
Taux d'activité des 15 à 64 ans	74,2 %		73,8 %
Taux de chômage des 15 à 64 ans	10,9 %	▼	14,1 %

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut

Catégories	Nombre		dont % temps partiel		dont % femmes	
	CC Grand-Figeac	France	CC Grand-Figeac	France	CC Grand-Figeac	France
Ensemble	16 899	26 758 920	20,5	17,3	47,1	48,3
Salariés	13 485	23 263 608	22,4	17,8	50,1	50,1
Non salariés	3 414	3 495 312	13,0	13,9	35,1	36,1

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

Statut et condition d'emploi des FEMMES de 15 ans ou plus

Indicateurs	CC Grand-Figeac	France
Salariées	6 753	11 658 329
- Titulaires de la fonction publique et CDI	5 624	9 781 446
- Contrat à durée déterminée	800	1 316 922
- Intérim	65	139 387
- Emplois aidés	162	164 184
- Apprentissage - Stage	102	256 390
Non salariées	1 199	1 262 927
- Indépendants	799	838 854
- Employeurs	347	390 963
- Aides familiaux	54	33 110

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

Statut et condition d'emploi des HOMMES de 15 ans ou plus

Indicateurs	CC Grand-Figeac	France
Salariés	6 732	11 605 279
- Titulaires de la fonction publique et CDI	5 752	9 879 094
- Contrat à durée déterminée	521	932 535
- Intérim	158	330 195
- Emplois aidés	76	91 619
- Apprentissage - Stage	225	371 837
Non salariés	2 215	2 232 385
- Indépendants	1 356	1 182 990
- Employeurs	830	1 032 281
- Aides familiaux	29	17 113

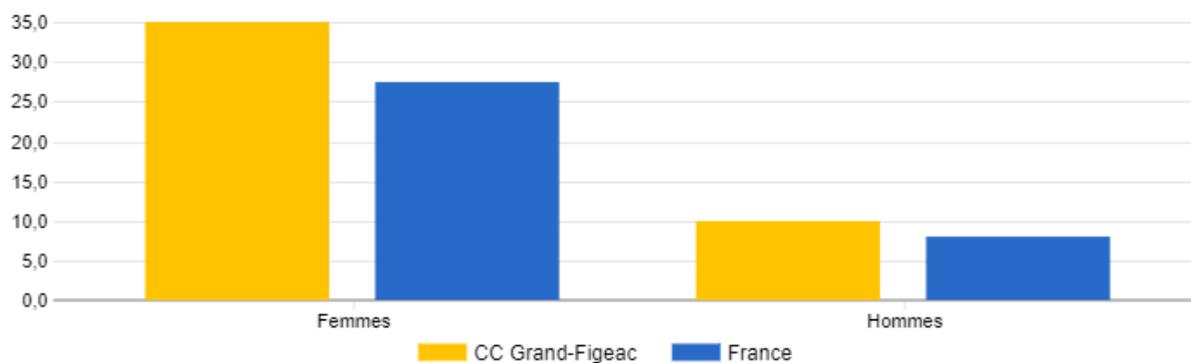
Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

Salariés de 15 à 64 ans par sexe, âge et temps partiel

Catégories	Femmes	dont % temps partiel	Hommes	dont % temps partiel
Ensemble	6 704	34,7	6 666	9,3
15 à 24 ans	517	31,0	777	17,9
25 à 54 ans	5 035	33,0	4 994	7,0
55 à 64 ans	1 152	43,6	894	14,7

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe

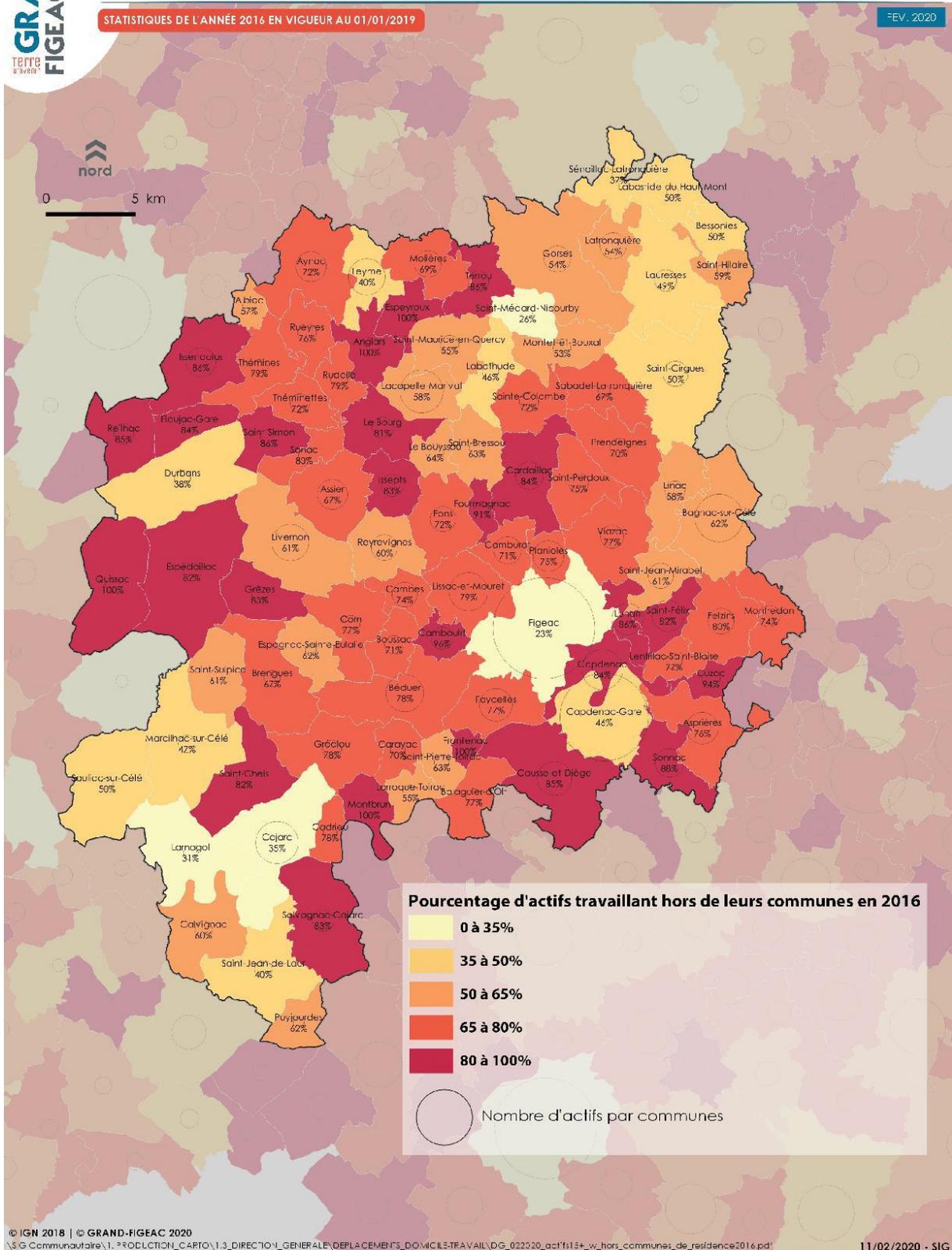


Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

SYNTHÈSE PLH CCGF

- Un taux de chômage relativement faible (8%) inférieur à celui du département
- 1/3 des contrats signés en CDI
- Une demande importante dans le secteur du service à la personne.
- Un nombre d'emplois dans le domaine de l'industrie en progression

Mais des difficultés de recrutement dans l'industrie aéronautique et ailleurs



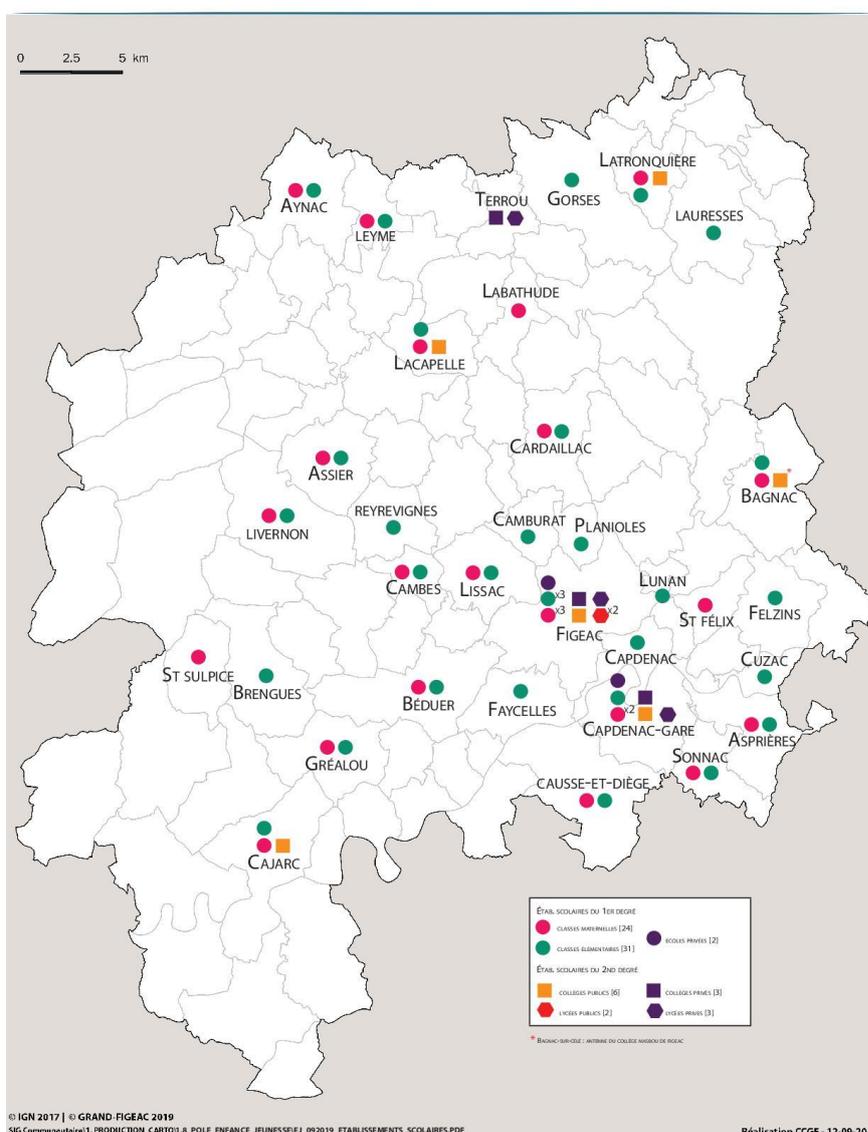
6. Education et offre d'accueil

A) Scolarisation

Figeac constitue le pôle éducatif majeur en regroupant écoles, collèges et lycées. Les communes de Capdenac-Gare, Bagnac-Sur-Célé, Cajarc, Lacapelle-Marival et Latronquière constituent les pôles éducatifs secondaires en comptant une école élémentaire et un collège. Les communes d'Assier, Aynac et Leyme comptent au moins une école élémentaire et une école maternelle.

On peut compter 30 communes ayant au moins une école maternelle, une école primaire ou au moins une classe RPI. L'ensemble de ces équipements est essentiel pour le territoire car il permet à un enfant de pouvoir effectuer l'intégralité de son parcours scolaire dans un environnement proche et donc aux familles de bénéficier d'un véritable confort.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND-FIGEAC SITUATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



Scolarisation selon l'âge

Catégories	Population		Population scolarisée		Taux de scolarisation	
	CC Grand-Figeac	France	CC Grand-Figeac	France	CC Grand-Figeac	France
Ensemble	42 822	64 869 656	7 902	15 539 970	18,5	24,0
2 à 5 ans	1 505	3 193 828	1 189	2 354 712	79,0	73,7
6 à 10 ans	2 209	4 139 401	2 158	4 050 004	97,7	97,8
11 à 14 ans	1 867	3 293 113	1 838	3 243 422	98,4	98,5
15 à 17 ans	1 400	2 464 597	1 369	2 365 281	97,8	96,0
18 à 24 ans	2 624	5 378 478	1 132	2 811 440	43,1	52,3
25 à 29 ans	1 864	3 901 194	52	310 900	2,8	8,0
30 ans ou plus	31 352	42 499 043	164	404 211	0,5	1,0

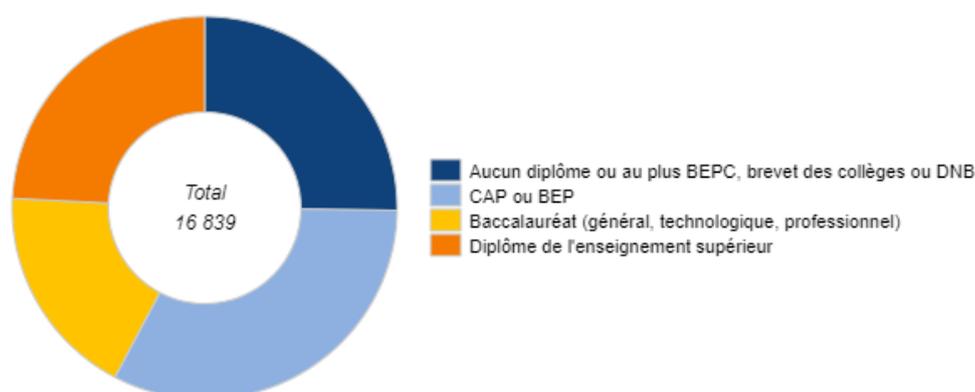
Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus

Période	Population non scolarisée de 15 ans ou plus	Part des titulaires d'aucun diplôme ou au plus du BEPC, brevet des collèges ou DNB (%)	Part des titulaires dont le diplôme le plus élevé est un CAP ou BEP (%)	Part des titulaires dont le diplôme le plus élevé est un baccalauréat (%)	Part des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (%)
2011	33 874	35,4	25,0	18,1	21,5
2016	34 523	30,2	26,4	18,2	25,2

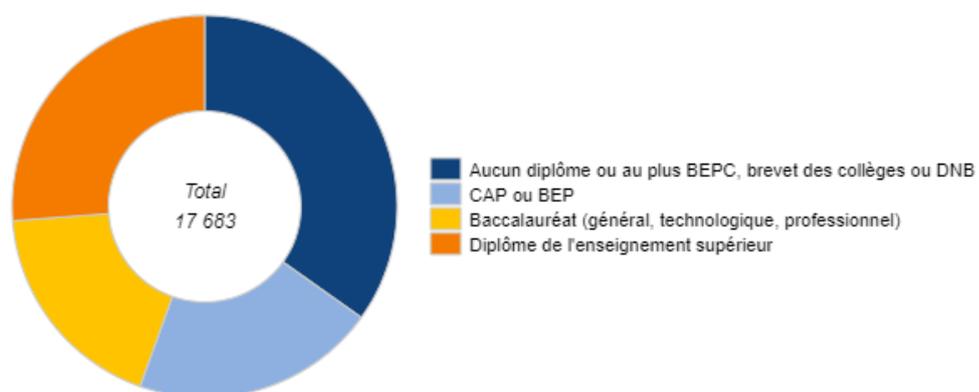
Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale

Diplôme le plus élevé des HOMMES non scolarisés de 15 ans ou plus



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

Diplôme le plus élevé des FEMMES non scolarisées de 15 ans ou plus



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

- 2880 élèves scolarisés en 2018
- Des effectifs scolaires en baisse depuis 2004.
- Une baisse importante des effectifs de maternelle quand les autres sections progressent.
PLH CCGF.

B) Accueil Petite Enfance-Enfance/Jeunesse

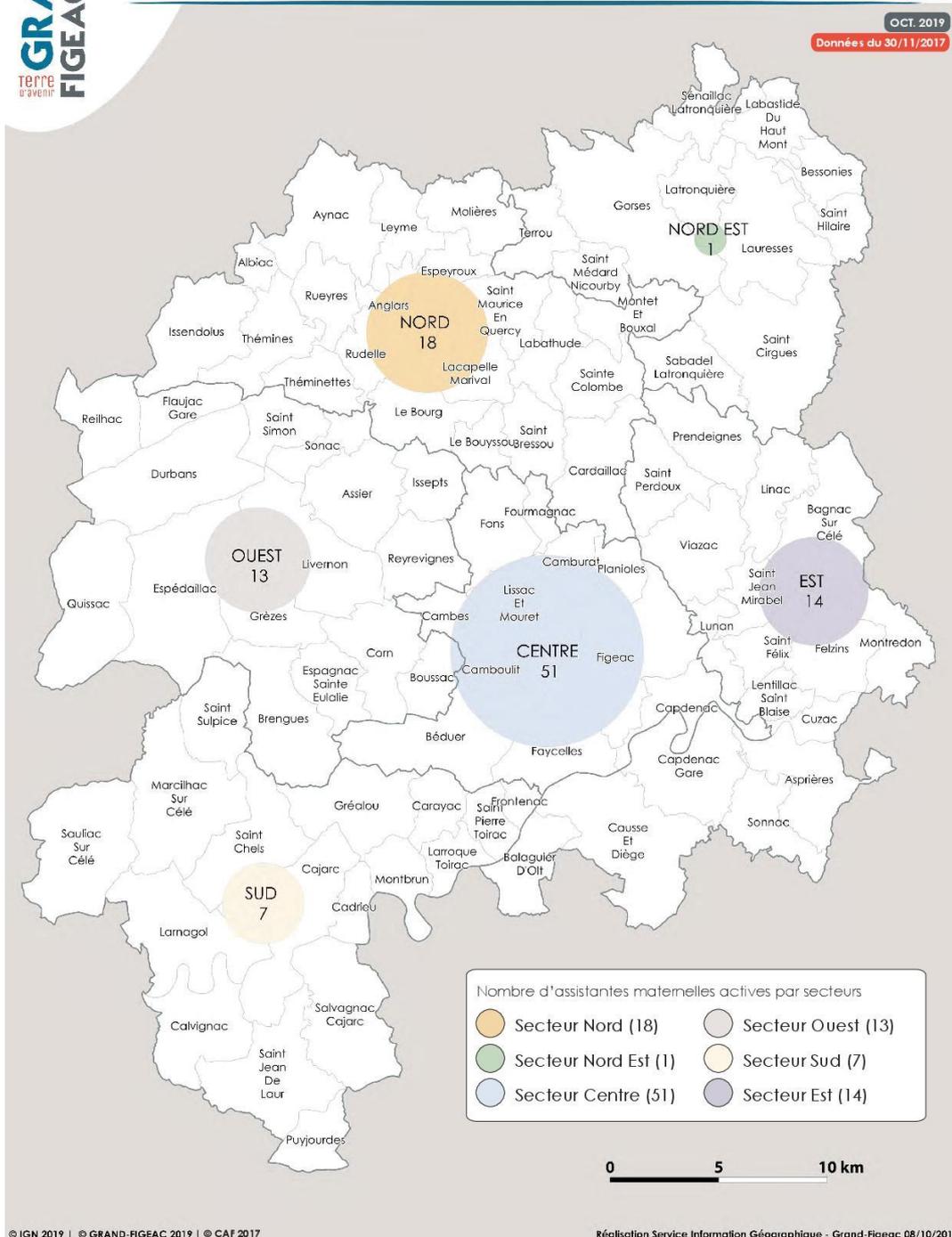
La Communauté de Communes propose plusieurs structures d'accueil pour la petite enfance

Petite enfance :

- 7 EAJE qui offrent 150 places d'accueil :
 - Multi-accueil de Figeac (35 places crèches 10 places halte-garderie) – gestion intercommunale.
 - Multi-accueil « La Farand'Olt » à Capdenac-Gare (17 places) – gestion intercommunale.
 - Jardin d'enfants « Les Coccinelles » à Figeac (24 places) – gestion communale
 - Multi-accueil « Les Ballons Rouges » à Cardaillac (16 places) – gestion associative.
 - Multi-accueil « Les Premiers pas en Ségala » à Labathude (18 places) – gestion associative.
 - Micro-crèche « Les Petits Princes » à Latronquière (10 places) – gestion associative.
 - Multi-accueil interentreprises « Au fil des pas » à Figeac (20 places) – gestion entreprise Babilou.

En phase d'étude une micro-crèche à Cajarc

- 138 assistantes maternelles en activité au 30/11/2018 qui ont accueilli 570 enfants de moins de 6 ans en 2018.
- 3 Relais assistantes maternelles :
 - Ram « L'Îlot Calin » à Figeac (fixe et itinérant) - gestion CIAS.
 - Ram « La Farand'Olt » à Capdenac-Gare (fixe) - gestion intercommunale.
 - Ram « Les Petites Mains » à Lacapelle-Marival (fixe et itinérant) - gestion associative.
- 1 Lieu d'Accueil Enfants Parents « Libellule » à Figeac – gestion CIAS.
- 1 Espace accueil petite enfance à Cajarc – gestion associative.
- 2 Relais Petite Enfance (guichets d'information et d'orientation) : Association Reissa à Assier et association Les Colin-Maillard à Cajarc.



LOCALISATION DES STRUCTURES « PETITE ENFANCE »



Enfance :

- 13 ALSH périscolaires de compétence communale (Assier, Bagnac sur Célé, Bédrier, Cajarc, Capdenac-Gare, Cardaillac, Faycelles, Figeac, Leyme, Lissac et Mouret, Saint-Félix, Saint-Sulpice).
- 8 ALSH extrascolaires de compétence communale (Assier/Livernon, Bagnac sur Célé, Cajarc, Capdenac-Gare, Figeac, Leyme, Lissac et Mouret).

Jeunesse :

- 7 ALSH adolescents (accueils pré-ados de compétence communale, accueils jeunes de compétence intercommunale) – Assier, Cajarc, Capdenac-Gare, Figeac, Lissac et Mouret.

Animation de la vie sociale :

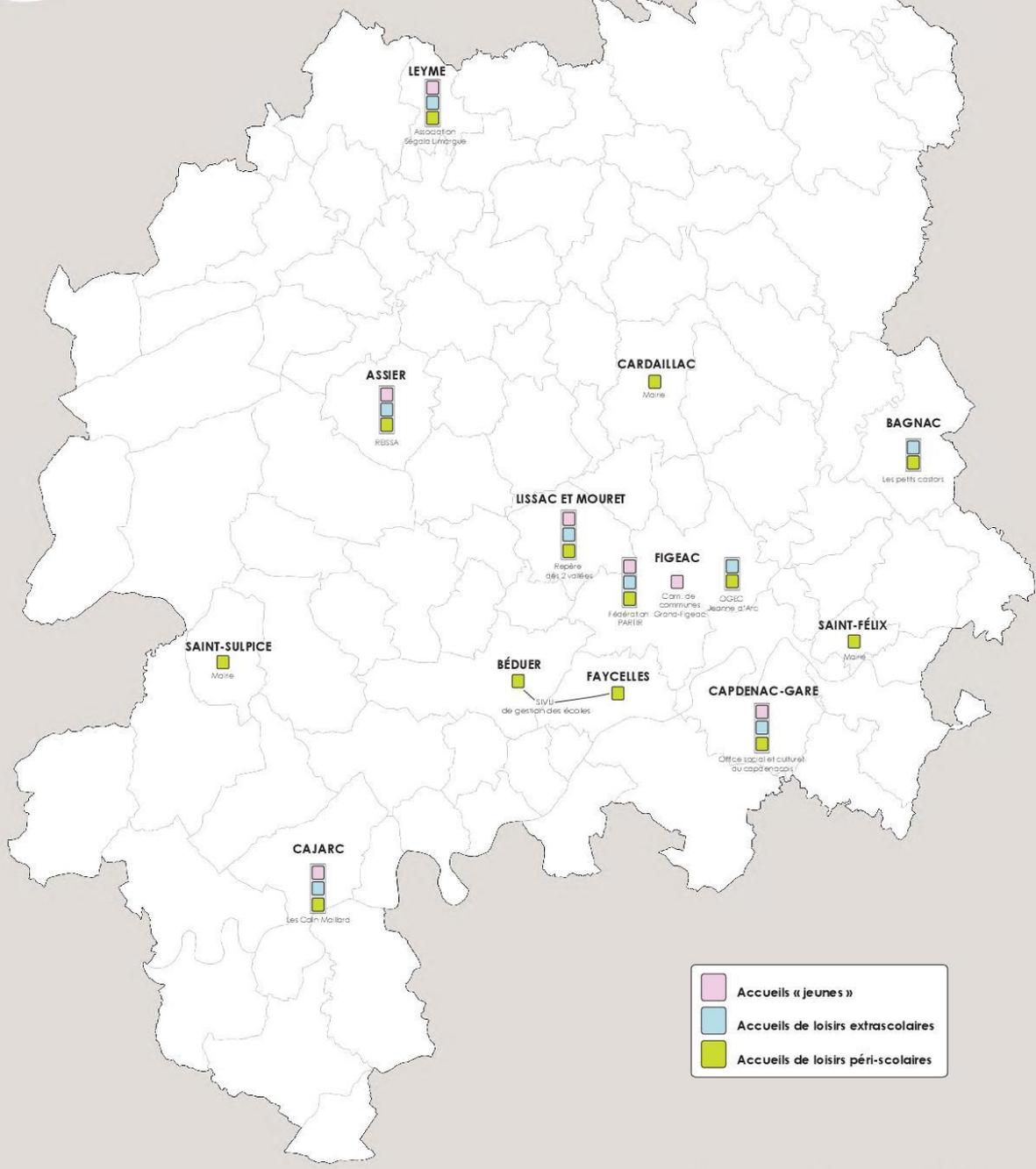
- 4 centres sociaux – Assier, Figeac, Latronquière, Leyme. Compétence intercommunale ou communale selon les lieux.
- 4 espaces de vie sociale de compétence communale – Cajarc, Lissac et Mouret, Prendeignes, Cuzac/Felzins/Lentillac/St Félix/St Jean Mirabel.

Lieux d'accueil et d'information pour la population :

- Les MSAP d'Assier et de Latronquière, gestion intercommunale ;
- La MSAP de Bagnac sur Célé, gérée par La Poste ;
- La Maison France Service de Cajarc, gestion communale.
- La Maison France Service Ségala Limargue de Leyme, gestion associative ;

Des problématiques de mobilité qui peuvent être un frein dans l'accès à cette offre de structures de proximité, d'équipements et de services aux familles.

**20 gestionnaires
de 15 équipements**



7. Cadre de vie

A) Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le Grand Figeac s'est engagé dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Les objectifs de la communauté de communes sont :

1. Répondre aux objectifs généraux du Code de l'Urbanisme et ses nouvelles dispositions.
2. Permettre l'appropriation des questions d'urbanisme pour la mise en place d'un projet et d'une politique transversale : faire émerger une vision, un projet communautaire.
3. Décliner les orientations définies dans le SCoT du Pays de Figeac (approuvé en 2016) dans une politique intercommunale de l'urbanisme, à travers les objectifs suivants :
 - a) Poursuivre l'accueil de nouveaux habitants et gérer le vieillissement de la population à l'échelle de chaque bassin de vie.
 - b) Adapter l'offre en logements et développer une stratégie en matière d'habitat durable à la recherche d'une complémentarité entre les différents territoires.
 - c) Valoriser le patrimoine naturel et culturel en s'appuyant sur la diversité des paysages du Ségala, du Limargue, du Causse et des vallées du Lot et du Célé.
 - d) Concilier préservation de l'agriculture, dynamique urbaine et économique et enjeux environnementaux. Répondre aux besoins actuels et futurs de l'agriculture.
 - e) Être économe en consommation de surfaces agricoles et naturelles.

Et plus spécifiquement :

1. Prendre en compte la diversité du Grand Figeac au regard notamment :
 - a) des dynamiques territoriales et de son armature urbaine déterminée dans le SCoT du Pays de Figeac (bassins de vie et sous-bassins de vie)
 - b) de la ruralité du territoire
 - c) des spécificités paysagères, naturelles, agricoles...
 - d) des spécificités des 73 communes rurales, des 15 polarités intermédiaires et de proximité et du pôle urbain (Figeac, Capdenac-Gare, Capdenac et Cambes)
 - e) Être économe en consommation de surfaces agricoles et naturelles.
2. Proposer la mise en œuvre du PLH du Grand Figeac pour assurer le développement cohérent et harmonieux de l'armature urbaine du territoire, en permettant à toutes les communes de répondre aux besoins d'évolution de leur population.
3. Réinvestir les centres-villes et centres-bourgs en termes d'habitat et de services en s'appuyant sur la qualité patrimoniale des bourgs.
4. Garantir l'accès à une offre adaptée en matière d'équipements, de services à la population et de commerces au travers de l'armature urbain du territoire.
5. Protéger et assurer une meilleure gestion de la ressource en eau et des milieux.
6. Poursuivre et développer l'accueil d'activités économiques dans les zones dédiées (notamment Quercy pôle) et dans le tissu urbain.

La démarche, engagée en janvier 2019, devrait aboutir à l'approbation du PLUi par le conseil communautaire au printemps 2022.

B) Logement

Logements par catégorie

Catégorie	Nombre		%	
	CC Grand-Figeac	France	CC Grand-Figeac	France
Résidences principales	20 629	29 236 888	71,5	82,3
Résidences secondaires et logements occasionnels	4 987	3 407 037	17,3	9,6
Logements vacants	3 217	2 891 101	11,2	8,1
Total	28 833	35 535 026	100,0	100,0

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2016

Logements selon leurs types

Catégorie	Nombre		%	
	CC Grand-Figeac	France	CC Grand-Figeac	France
Maisons	23 703	19 851 999	82,2	55,9
Appartements	4 901	15 316 839	17,0	43,1
Autres logements	230	366 188	0,8	1,0
Total	28 834	35 535 026	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

Nombre de personnes des résidences principales selon le statut d'occupation

Indicateurs	CC Grand-Figeac		France	
	Valeur	Évol. 2011-2016	Valeur	Évol. 2011-2016
Propriétaires	30 898	1,5 %	39 219 249	1,7 %
Locataires	10 166	1,7 %	24 311 604	3,7 %
- dont locataires d'un HLM loué vide	2 033	4,4 %	10 054 403	4,3 %
Logés gratuitement	1 078	- 5,4 %	1 356 696	- 7,1 %
Ensemble	42 141	1,3 %	64 887 549	2,3 %

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

SYNTHÈSE – Programme Local de l'Habitat (PLH) CCGF

- Une prépondérance des résidences principales : 72% soit 19 963 logements, contre 70% sur le département.
- Une majorité de logements de taille moyenne : 55% de 3 et 4 pièces.
- 70% des résidences principales occupées par leur(s) propriétaire(s).
- Un taux de logements sous occupés relativement important avec 27,9% contre 29,7% pour le département dont 17% de résidences secondaires et 11% de logements vacants.
- Un parc locatif assez peu développé, à l'exception de Figeac et de Capdenac-Gare.

Logement locatif public - PLH CCGF

Sur le Grand Figeac, le parc locatif public se compose de 1115 logements (hors EHPAD) en 2015. Les logements locatifs publics représentent 4,5% du parc des résidences principales du territoire intercommunaire. Ce taux est équivalent à la moyenne départementale (4,8%), mais inférieur à la moyenne régionale (8,6%).

La vacance du parc est assez faible, ce sont seulement 9 logements vacants pour le bailleur social Polygone, dont 6 logements vacants depuis plus de 3 mois. Ce sont essentiellement des logements de Type 4 (7).

Au global, le bailleur social polygone note une rotation de 16% sur le Grand Figeac (13% en logements individuels et 20% en logements collectifs).

Le parc locatif public se compose principalement de logements de type 3 (64%) et de type 4 (24%). A l'inverse il propose très peu de logements de petite taille (6% de T1 et T2) et grande taille (6% de T5).

En 2019, 3 bailleurs sociaux sont présents sur le territoire intercommunal : Lot Habitat, Polygone et Sud Massif Central Habitat.

L'offre de logements locatifs publics se répartit sur 19 communes du territoire intercommunal. De ce fait seulement 6,5% des communes de l'intercommunalité bénéficient de logements des bailleurs sociaux.

A dire d'expert : les logements proches de Figeac se louent sans problème particulier, contrairement au parc de Latronquière, Montet-et- Bouxal en raison du peu d'activités économiques et de l'éloignement de Figeac.

L'offre HLM a progressivement augmenté au cours des dernières années Entre 2009 et 2018, ce sont 189 logements qui ont été financés. Les programmes ont été développés dans une multiplicité de sites. Mais les délais de réalisation ainsi que les conditions de faisabilité sont très variables d'une opération à l'autre.

Le développement HLM demande à être envisagé dans une approche ajustée aux besoins, avec vigilance et attention quant aux fonctions et au positionnement du patrimoine existant.

Le marché locatif - PLH CCGF

- Une offre locative sociale relativement peu développée : 1 115 logements en 2018 soit 4,5% des résidences principales.
- Une demande locative sociale importante 366 demandes enregistrées au 31/12/2018.
- 4238 logements locatifs privés en 2015.
- Un parc locatif privé vieillissant : 43% de logements construit avant 1915.

BILAN DES POLITIQUES SUPRA-TERRITORIALES ET INTERCOMMUNALES

Ligne directrice du PLH du Grand Figeac au regard des différents documents d'urbanisme :

- Un développement de l'habitat équilibré sur l'ensemble du territoire d'étude, en lien avec le maillage territorial affirmé ;
- Une production constante de logements (4000 à 4500 logements selon les productions définie par le SCOT du Pays de Figeac) ;
- Préservation et requalification des centres anciens pour préserver le patrimoine du territoire ;
- Un PDALHPD en cours d'élaboration.

Synthèse PLH : Logement

Un parc de logements dominé par l'accèsion au détriment du locatif

- 19 963 résidences principales en 2015, soit 72% du parc total
- 70% des résidences principales occupées par des propriétaires et 27% par des locataires (statut sous-représenté) en 2015
- Un manque de diffusion du logement locatif social sur le territoire (1 115 logements en 2018) essentiellement sur la commune de Figeac.
- Un parc locatif public restreint

→ Le parc locatif public est sous-représenté mais nécessaire dans le parcours résidentiel des ménages

→ Près de 58% des ménages sont éligibles à un logement social

Une construction neuve qui s'essouffle depuis 2010

- 194 logements commencés en moyenne par an entre 2008 et 2017
- 82% des logements commencés en 2017 relèvent de l'individuel pur.

Un marché de l'immobilier local variable

- Des prix de l'immobilier variables, en fonction des secteurs mais en diminution entre 2010 et 2016.
- L'enquête immobilière soulève des interrogations quant à l'importance des grands logements
- Une pression sur les logements moyens (type 2 et 3)

Une politique en faveur de l'habitat ancien

- Une politique volontariste sur le territoire depuis 1999
- 70% des ménages éligibles aux aides de l'ANAH
- 495 Prêts à Taux Zéros attribués sur le territoire intercommunal
- Une différence du nombre de propriétaires aidés par l'ANAH entre les différentes années
- Un parc de logements vacants important
- Des besoins toujours importants dans l'adaptation des logements et la lutte contre la précarité énergétique malgré les résultats positifs de ces 20 dernières années.

Le logement des jeunes

- Une offre adaptée aux jeunes mais qui reste limitée.
- Un projet d'extension de la résidence habitat jeunes de Figeac.

Des structures adaptées au vieillissement de la population

- Une offre en hébergements pour personnes âgées importante, mais insuffisante.

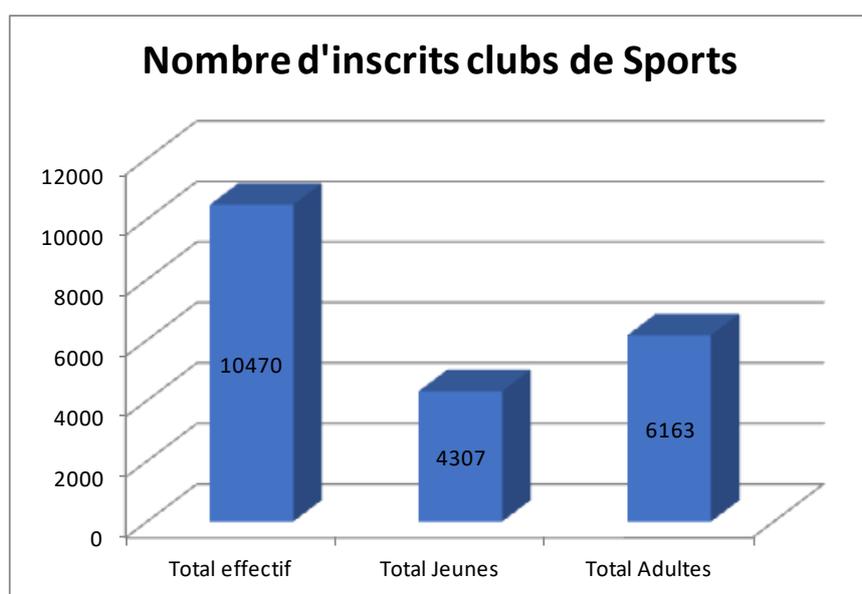
Un parc locatif « très social » peu développé

- Un parc locatif «très social» de 33 logements seulement.
- Des logements privés potentiellement indignes qui restent à traiter sur le territoire.

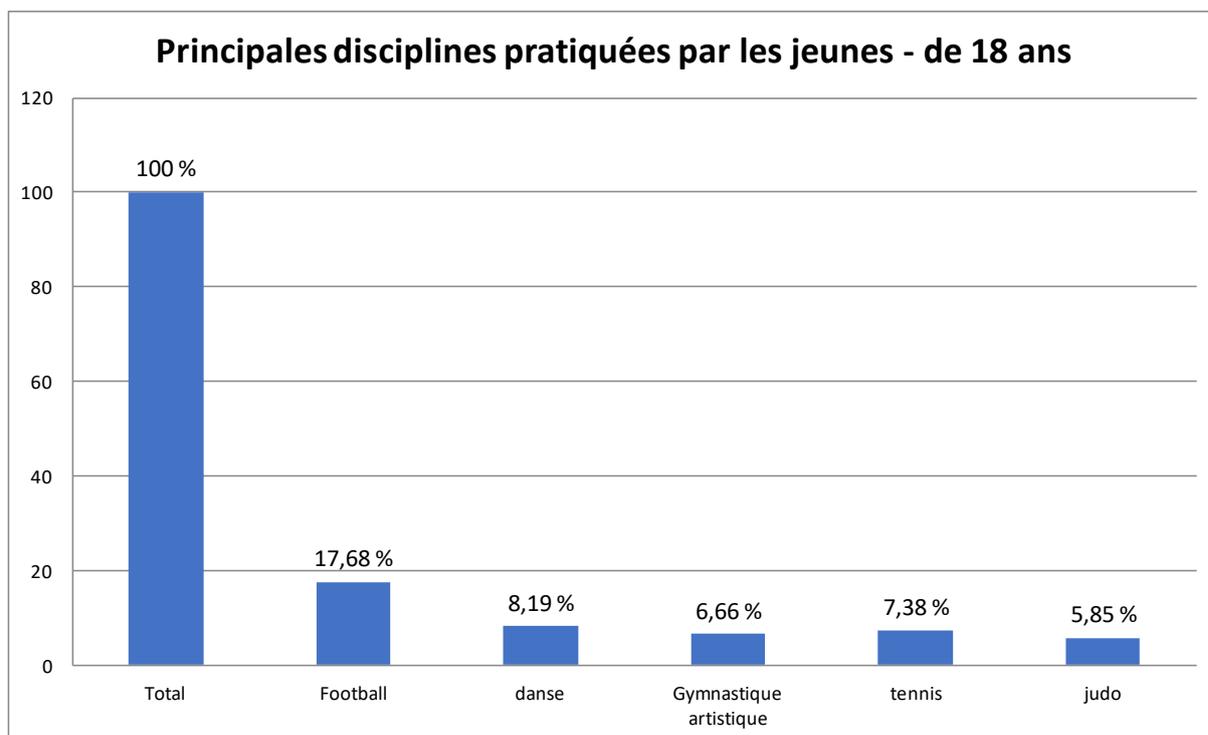
C) Sports

La Communauté de Communes du Grand-Figeac bénéficie d'un panel très large d'associations sportives regroupées au sein de l'Office Intercommunal du Sports depuis 1996, succédant à l'Office Municipal des Sports de Figeac créé en 1984.

L'O.I.S Grand-Figeac regroupe 157 associations sportives représentant 10 255 inscrits dont 4 092 jeunes de moins de 18 ans.



Ces adhérents se répartissent sur 43 disciplines différentes. Toutefois seule 5 disciplines regroupent près de 50 % des jeunes : le football, la danse, la gymnastique artistique, le tennis et le judo.

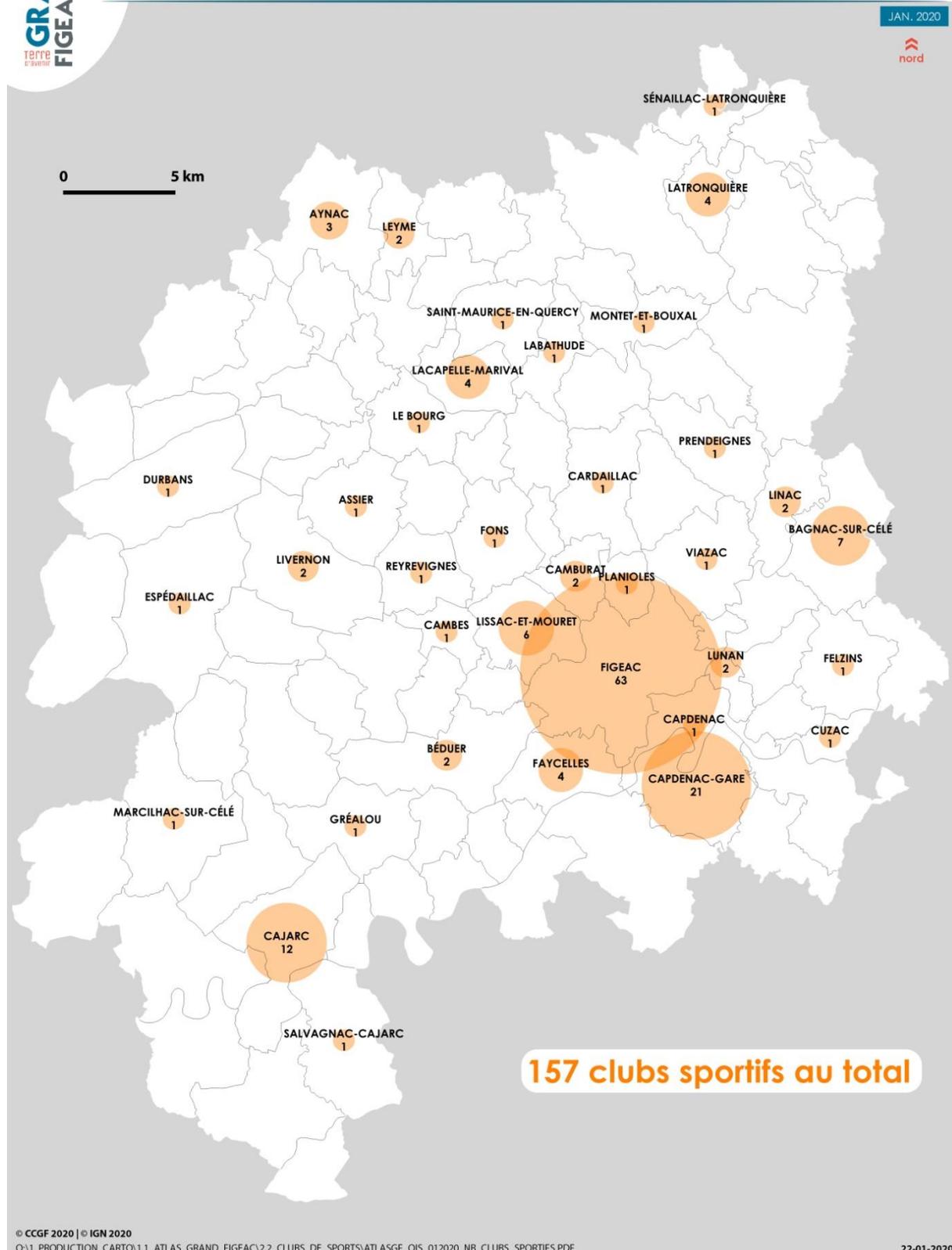


Il est à noter que les 2/3 des enfants et jeunes de moins de 18 ans de Grand-Figeac scolarisés sur le territoire pratiquent une discipline sportives.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND-FIGEAC
NOMBRE DE CLUBS DE SPORTS DU GRAND-FIGEAC

JAN. 2020



D) Culture

L'Astrolabe Grand-Figeac

Doté de compétences importantes en matière culturelle, le Grand-Figeac a choisi de mutualiser dans un même « pôle d'ingénierie » les services qui animent et organisent ses interventions à l'échelle de l'intercommunalité : la direction des affaires culturelles, de la lecture publique, du cinéma, du spectacle vivant et la régie technique.

Ce choix de regrouper dans une même « tête de réseaux » les services, équipements et activités communautaires - lecture publique, cinéma, spectacle vivant, action culturelle - favorise la transversalité et ouvre de nouvelles perspectives de développement territorial.

Ouvert en 2016, l'Astrolabe Grand-Figeac est un espace d'accueil du public et des usagers proposant une pluralité de ressources culturelles, ouvert et accueillant, avec une approche privilégiant la mixité sociale et intergénérationnelle, la relation avec les usagers et leur participation à la vie culturelle. Ce lieu, imaginé comme une « fenêtre ouverte » sur la culture, comprend des espaces d'accueil, de rencontre et de partage de type « tiers lieux » (piano, café, salons de lecture, accès Internet, co-working, extérieurs engazonnés...) et propose en plus de la programmation cinématographique des rendez-vous pluridisciplinaires (rencontre avec des réalisateurs, spectacles, cafés-lecture, ateliers jeune public, fablab, pauses musicales...).

Enfin l'Astrolabe Grand-Figeac a été réalisé dans le cadre d'un projet de transformation d'anciens équipements culturels, cloisonnés dans leur fonctionnement et devenus inadaptés aux attentes des usagers. Depuis 1966 tout ou partie des équipements culturels transformés dans le cadre du projet avaient des appellations multiples : Foyer culturel, bibliothèque, cinéma Charles-Boyer, Centre culturel intercommunal, Services culturels du Grand-Figeac. Avec le regroupement des activités dans un même équipement, il a été décidé de donner une identité commune à ce nouveau complexe : l'Astrolabe. Cette dénomination a été choisie en référence à la culture qui a vocation à orienter l'esprit (l'astrolabe : instrument de mesure de la hauteur des astres), à l'imbrication entre les activités du complexe culturel (mécanique de l'astrolabe), à la connaissance et à l'ouverture au monde (en référence aux bateau d'expédition de La Pérouse et Dumont d'Urville, et à une personnalité illustre de Figeac, Jean-François Champollion (l'Astrolabe revint d'Egypte en 1829 avec à son bord J.-F. Champollion).

Le cinéma

Dans le cadre de ses interventions, le Grand-Figeac exploite les cinémas de l'Astrolabe à Figeac (salle Charles-Boyer) et Atmosphère de Capdenac-Gare. La fréquentation totale des deux cinémas confondus avoisine les 51 000 spectateurs par an.

Les services culturels réalisent également des projections hors les murs dans le cadre d'une programmation de cinémas plein air pendant la période estivale.

Un classement Art & Essai assorti à trois labels Pyrénées et Limousin (accueil de réalisateurs, visionnement professionnel, mois du Doc), etc.

Le spectacle vivant

Le Grand-Figeac mène une politique active pour le spectacle vivant qui se traduit par la programmation annuelle et estivale de l'Astrolabe Grand-Figeac (une soixantaine de rendez-vous auxquels participent chaque année 12 000 spectateurs) et le soutien à de opérateurs associatifs reconnus d'intérêt communautaire et conventionnés : saisons annuelles de spectacles de Derrière le Hublot, pôle régional des arts de la rue, d'Africajarc, des Nuits et Jours de Querbes, de l'Art en Sort.

- Résidences d'artistes :

Le soutien au spectacle vivant s'appuie sur la gestion par le Grand-Figeac d'équipements dédiés à l'accueil de résidences d'équipes artistiques : les salles de spectacles de Théminettes, de Leyme et de Latronquière utilisées plus de 150 jours pour l'accueil de résidences en 2016.

Il se traduit également par la conclusion d'une convention « Résidence de Territoire » avec la DRAC Occitanie pour la période 2017-2019 qui permettra d'accueillir chaque année une résidence d'action culturelle pour une période trois mois.

- Parc de matériel de spectacle :

Le Grand-Figeac assure la gestion d'un parc de matériel scénique (son et lumière) exploité pour la saison de spectacles communautaire et mis à disposition des acteurs culturels locaux, service rendu par un établissement public qui n'a pas d'équivalent dans le nord de la Région Occitanie.

La lecture publique

Parce que les bibliothèques sont des espaces de vie culturelle et sociale qui participent au maillage du territoire, le Grand-Figeac s'est engagé dans la création d'un réseau de médiathèques intercommunales (Assier, Bagnac-sur-Célé, Capdenac-Gare, Figeac, Leyme). Cette démarche a été accompagnée par la modernisation d'établissements et la réalisation d'un équipement tête de réseau des médiathèques et des activités culturelles du Grand-Figeac : l'Astrolabe. A la question des équipements s'est ajoutée la mise en place d'un fonctionnement en réseau. Ainsi, les bibliothèques proposent la présence :

- d'un service de réservation et de desserte documentaire sur le réseau (rapport d'ouvrages dans n'importe quelle médiathèque, réservation sur place ou à distance, livraison par navette des documents au sein de la médiathèque choisie),
- d'une politique documentaire partagée pour le réseau (réunion mensuelle de l'ensemble des équipes, formation en communauté apprenante, élaboration de chartes documentaires, mise en place d'acquisition concertées),
- d'une politique culturelle partagée (définition de temps forts pour des actions culturelles conjointes, élaboration de supports de communication, partenariats dans une logique d'irrigation).

L'éducation artistique et culturelle

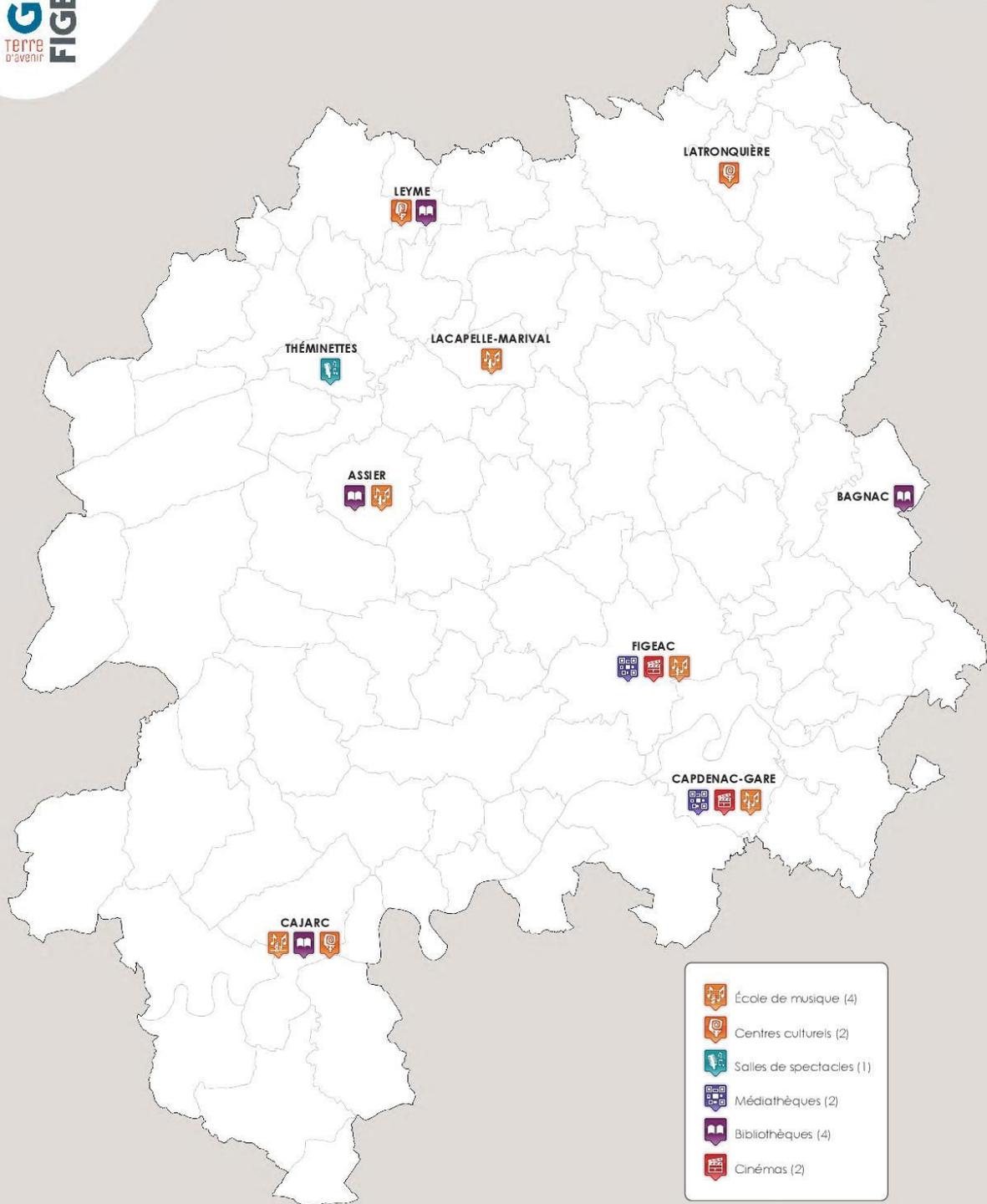
Le Grand-Figeac conduit ou soutien à l'année de nombreuses initiatives en matière d'éducation artistique et culturelle. L'Astrolabe – Grand-Figeac (saison de spectacles, cinéma bénéficiant du label « jeune public », réseau des médiathèques) propose des actions qui intéressent près de 20 000 bénéficiaires par an et anime des dispositifs originaux (Quinzaine culturelle jeune public et familles « Graines de Moutards », Les « Infiltrés »). Les associations culturelles reconnues d'intérêt communautaires ou partenaires concourent également à la mise en œuvre de nombreuses actions d'éducation artistique : Derrière le Hublot, Centre d'Art Contemporain Georges-Pompidou de Cajarc, Lire à Figeac, Maison d'écrivains de Pure Fiction, Foyers ruraux, ...

- « Culture et petite enfance » : l'Astrolabe Grand-Figeac participe avec le CIAS à l'animation d'un collectif avec les structures petite enfance du territoire pour réaliser conjointement un programme d'éveil artistique et culturel. 600 enfants, adultes et professionnels participent chaque année aux spectacles et formations proposées.

Les forces vives du territoire :

- Théâtre de rue et écritures contextuelles (diffusion, action culturelle, production : Derrière le Hublot (association d'intérêt communautaire)
- Maison des arts Georges Pompidou (centre d'art contemporain). Association

- Musée Champollion, les écritures du monde
- Maison d'écrivain de Pure Fiction (résidence d'auteurs). Association
- Lire à Figeac (promotion de la lecture publique). Association d'intérêt communautaire
- Les nuits et les Jours de Querbes (jazz et littérature). Association d'intérêt communautaire
- La chambre de Télémaque (production, diffusion de musiques actuelles) association d'intérêt communautaire.
- Festival de théâtre de Figeac (scène conventionnée).
- Les rencontres musicales
- Africajarc. Association d'intérêt communautaire
- Segal'art : association le Pilou
- la BD prend l'air. Association
- Les écoles de musique intercommunales de Figeac, Cajarc, du Causse, l'association Segala Limargue et Capdenac Gare

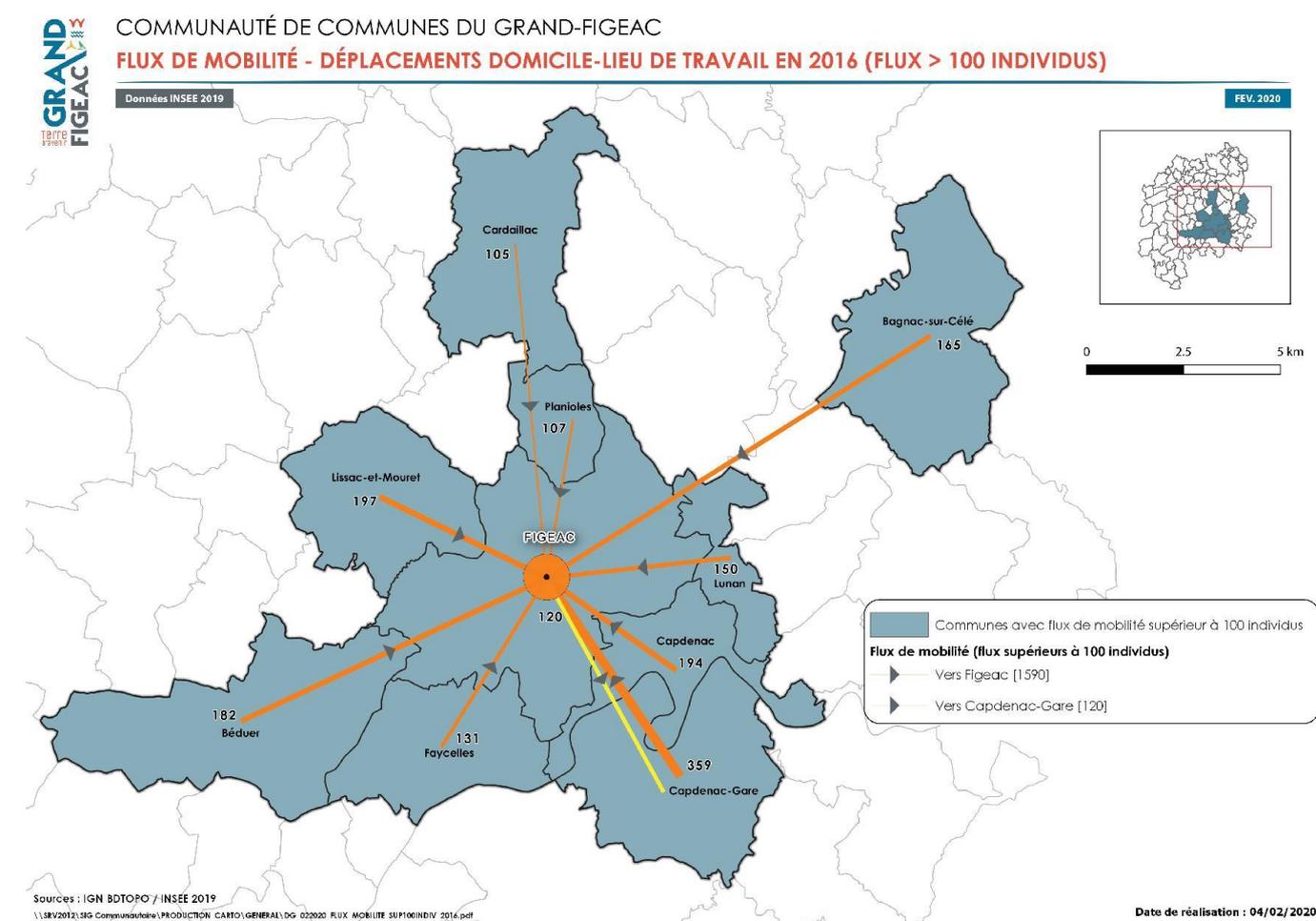


8. Mobilités

La mobilité du quotidien est largement dominée par l'utilisation de la voiture du fait d'une organisation spatiale engendrant de nombreux déplacements : 82.6% des déplacements domicile-travail ont lieu avec la voiture. Ce résultat se confirme à l'échelle du Département du Lot où l'on retrouve un pourcentage de 81.9 %.

Il est possible d'expliquer ce résultat par une desserte interne encore orientée sur l'utilisation de la voiture avec une organisation en étoile à partir de Figeac.

De plus, il est à noter que plus de la moitié des actifs ayant un emploi, travaillent sur une commune autre que la commune de résidence (57.3%).



Source - PLH CCGF / Diagnostic Plui

Les cartographies des flux domicile-travail révèlent une majorité de flux internes (13744) au territoire intercommunal de la part des actifs occupés. De plus, ceux-ci sont principalement dirigés vers le secteur centre et Figeac.

Les cartographies, ci-contre, permettent d'observer le rôle des communes périphériques, qui alimentent les pôles d'emplois de «navetteurs».

Concernant les flux externes on note un taux équivalent entre les entrants (51.5%) et les sortants (48.5%). 3412 actifs entrent tous les jours sur le territoire du Grand Figeac.

Dans les communes rurales, l'usage de la voiture est nécessaire pour accéder à la plupart des services. Certains endroits du territoire sont plus enclavés, c'est le cas notamment du secteur nord-

est (Haut-Ségala), disposant d'un réseau routier sinueux et étroit. Ceci rallonge d'autant les temps de déplacements.

On peut noter cependant la création de nouvelles infrastructures routières (sud de Figeac et déviation de Cambes) qui améliorent le confort de circulation, réduisent les temps de trajet et permettent de renforcer l'attractivité des zones d'activités (Aiguille, Couquet, Quercypôle).

Il existe un réseau de transport en commun gratuit sur la Commune de Figeac, avec la présence de 10 lignes de bus et 98 points d'arrêt, facilitant l'accès aux différents espaces de la Commune.

Également un service de transport à la demande, géré par le Grand-Figeac, existe sur le territoire. Une grande partie du territoire est couverte par ce service. Il dessert 64 communes avec 26 lignes et assure chaque année 4 000 voyages. Des évolutions sont en cours pour améliorer le service.

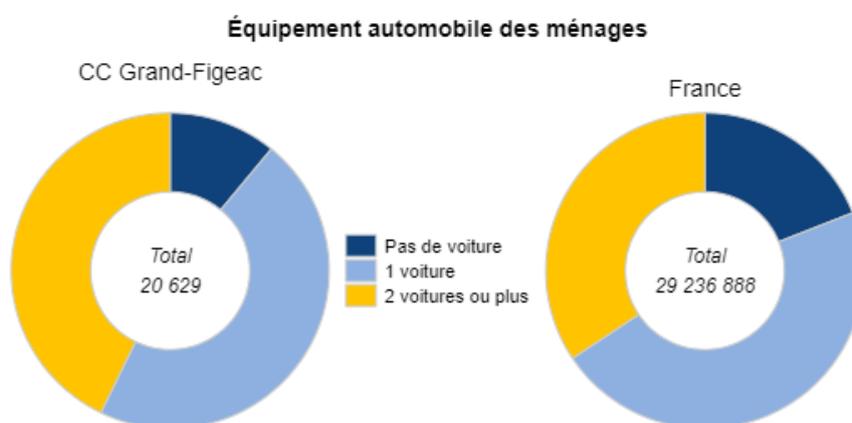
On note peu d'aménagement existant concernant les modes de déplacement doux (vélo notamment).

Il est à noter que le co-voiturage tend à se développer, grâce aux différentes offres de services.

A) Équipement automobile des ménages

Indicateurs	CC Grand-Figeac		France	
	Valeur	Évol. 2011-2016	Valeur	Évol. 2011-2016
Au moins un emplacement réservé au stationnement	14 708	4,4 %	19 095 452	5,8 %
Au moins une voiture	18 364	5,4 %	23 673 977	4,7 %
Ensemble	20 629	4,1 %	29 236 888	4,3 %

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016



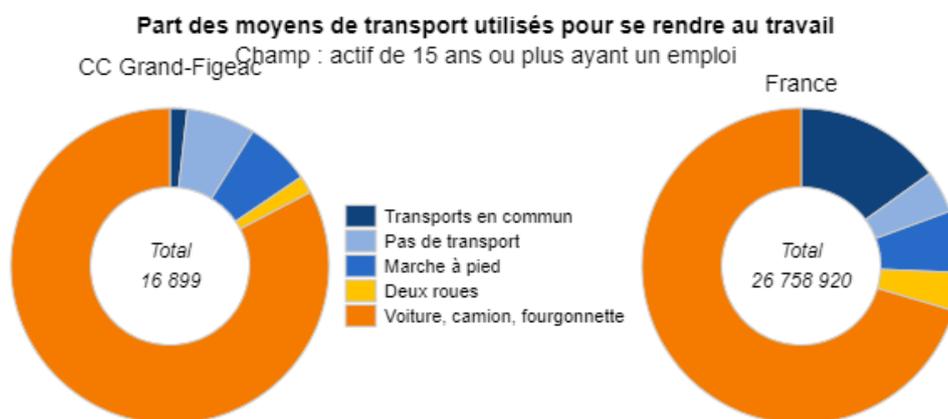
Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

B) Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

Catégorie	Nombre		%	
	CC Grand-Figeac	France	CC Grand-Figeac	France
Travaillent dans la commune de résidence	7 139	9 240 233	42,2	34,5
Travaillent dans une autre commune	9 760	17 518 686	57,8	65,5
Total	16 899	26 758 919	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale – 2016

► Plus de la moitié des actifs ayant un emploi, travaillent sur une Commune autre que la commune de résidence (57.3%).



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

9. Plan d'action

Le plan d'action a été construit à la suite du diagnostic partagé et a fait l'objet d'un travail avec l'ensemble des partenaires.

Il a été validé par le comité de pilotage et approuvé par le conseil communautaire.

Il s'articule autour de six ambitions :

Ambition 1 :

Favoriser une répartition équilibrée des offres de services aux familles sur le territoire

Ambition 2 :

Favoriser la mobilité sur le territoire

Ambition 3 :

Coordonner, communiquer, informer les familles

Ambition 4 :

Vivre la ruralité comme une force du territoire

Ambition 5 :

Promouvoir l'engagement et la vie associative

Ambition 6 :

Organiser la gouvernance de la CTG

Ambition 1 :

Favoriser une répartition équilibrée des offres de services aux familles sur le territoire

Fiche action n°1

Enjeux repérés :

Construire les infrastructures et les services pour aujourd'hui et préparer demain

- Pour accueillir les nouveaux habitants et soutenir le développement économique du territoire

Faire société : cultiver le lien social et culturel

- En investissant l'éducation sociale et culturelle
- En développant un esprit de tolérance
- En facilitant l'inclusion sociale

S'ouvrir aux autres et faire ensemble

- En nouant et entretenant les partenariats et complémentarités.

Objectifs :

Maintenir, développer et améliorer l'accessibilité des services de proximité dans l'accès aux droits.

Intentions :

- développer et faire connaître les points d'accès au numérique
- proposer des temps d'ouverture pour l'accès aux services en adéquation avec les besoins des publics
- faciliter l'accès des professionnels et la relation aux services afin de mieux accompagner les usagers
- améliorer l'accès aux services des publics en situation d'handicap
- communiquer sur la prime d'activité auprès des employeurs

Partenaires sollicités :

- Services institutionnels (CAF, Pôle emploi...)
- Associations de commerçants
- Associations acteurs économiques
- Comités d'entreprises
- Centres sociaux, espaces de vie sociale.

Résultats attendus :

- diminution du non-recours aux droits
- diminuer la fracture numérique
- revitalisation des centres bourgs
- maintien et augmentation des services de proximité

Indicateurs de résultats :

- fréquentation des points d'accès au numérique
- nombre de bénéficiaires de la prime d'activité
- délai de résolution des dossiers des usagers
- maintien de l'activité économique de proximité

Echéance de réalisation :

2020-2023

Ambition 1 :

Favoriser une répartition équilibrée des offres de services aux familles sur le territoire

Fiche action n°2

Enjeux repérés :

Construire les infrastructures et les services pour aujourd'hui et préparer demain

- Pour accueillir les nouveaux habitants et soutenir le développement économique du territoire

Faire société : cultiver le lien social et culturel

- En investissant l'éducation sociale et culturelle
- En développant un esprit de tolérance
- En facilitant l'inclusion sociale

S'ouvrir aux autres et faire ensemble

- En nouant et entretenant les partenariats et complémentarités.

Objectifs :

Maintenir, développer et améliorer l'accessibilité aux commerces de proximité et ambulants.

Intentions :

- travailler avec les commerces pour trouver une cohérence des temps d'ouverture en adéquation avec les besoins des publics
- améliorer l'accès aux services des publics en situation d'handicap
- permettre le développement du commerce ambulant et/ou de proximité
- communiquer sur la prime d'activité auprès des employeurs

Partenaires sollicités :

- Associations de commerçants
- Associations acteurs économiques
- Comités d'entreprises

Résultats attendus :

- revitalisation des centres bourgs
- maintien et augmentation des services de proximité

Indicateurs de résultats :

- maintien de l'activité économique de proximité

Echéance de réalisation :

2020-2023

Ambition 1 :

Favoriser une répartition équilibrée des offres de services aux familles sur le territoire

Fiche action n°3

Contexte repéré et éléments de diagnostic :

Construire les infrastructures et les services pour aujourd'hui et préparer demain

- Pour accueillir les nouveaux habitants et soutenir le développement économique du territoire

Faire société : cultiver le lien social et culturel

- En investissant l'éducation sociale et culturelle
- En développant un esprit de tolérance
- En facilitant l'inclusion sociale

S'ouvrir aux autres et faire ensemble

- En nouant et entretenant les partenariats et complémentarités.

Objectifs :

Maintenir et développer les services d'accueils petite enfance, enfance et jeunesse.

Intentions :

- Adapter l'offre de service aux besoins des familles et du territoire.
 - Permettre l'équité et le maillage des services de proximité,
 - Prendre en compte les horaires atypiques
 - Mode de garde occasionnel
 - Faciliter l'accueil des enfants des familles en précarité et/ou en insertion.
 - Construction d'un schéma de développement des services d'accueil petite enfance
 - Développement de l'offre de services en zone blanche.
 - Développer l'information Jeunesse.
- Expérimenter des services itinérants (halte-garderie, ludothèque, accueil jeunes...)
- Favoriser l'offre de service à destination des enfants porteurs de handicap.
 - Aménager les espaces pour faciliter l'accueil,
 - Favoriser l'accueil dans les structures collectives et chez les assistantes maternelles,
 - Faciliter la médiation, et la construction d'un projet d'accueil individualisé
 - Permettre la formation des professionnels,
- Analyser l'offre ALSH. (lieu d'implantation, tarifs, projets)
- Harmoniser les compétences intercommunales petites enfance, enfance, jeunesse.
- S'appuyer sur les structures d'animations de la vie sociale pour soutenir les expériences.

Partenaires sollicités :

- ADAR
- Centre Sociaux et Espaces de Vie Sociale
- CNFPT et OPCA
- Education Nationale
- Fédérations d'éducation Populaire

Résultats attendus :

- facilitation de la construction de projet d'accueil individualisé
- développement du nombre d'enfants accueillis
- clarification des compétences intercommunales
- couverture équitable de l'offre d'accueil sur le territoire
- amélioration de la qualité de service
- développement de l'information jeunesse sur le territoire

Indicateurs de résultats :

- diminution du nombre d'usager sur liste d'attente
- augmentation de l'offre pour les publics en situation de handicap
- nombre d'enfants porteurs de handicap accueillis
- nombre de familles accompagnées
- effectifs accueillis pour l'information jeunesse
- nombre de formations réalisées
- nombre de participant aux temps de formation

Echéance de réalisation :

2020-2023

Ambition 1 :

Favoriser une répartition équilibrée des offres de services aux familles sur le territoire

Fiche action n°4

Contexte repéré et éléments de diagnostic :

Construire les infrastructures et les services pour aujourd'hui et préparer demain

- Pour accueillir les nouveaux habitants et soutenir le développement économique du territoire

Faire société : cultiver le lien social et culturel

- En investissant l'éducation sociale et culturelle
- En développant un esprit de tolérance
- En facilitant l'inclusion sociale

S'ouvrir aux autres et faire ensemble

- En nouant et entretenant les partenariats et complémentarités.

Objectifs :

Maintenir et développer les services de proximité pour les séniors

Intentions :

- accompagner les séniors dans les démarches administratives et l'accès aux droits
- permettre l'accès du numérique aux séniors
- accompagner le vieillissement et rompre l'isolement
- création de Point Information Séniors
- mettre en place des déplacements des séniors vers services d'accompagnement

Partenaires sollicités :

- MAIA
- ADAR
- ADMR
- LAD
- CIAS
- Associations
- MFS,
- Centre Sociaux et EVS

Résultats attendus :

- mieux vieillir à Grand-Figeac
- augmentation des actions collectives
- développement de réseaux de solidarité, d'entraide
- renforcement des liens intergénérationnels familiaux
- autonomie des séniors à l'accès au numérique

Indicateurs de résultats :

- nombre d'actions, d'animations collectives et fréquentation
- nombre de Point Information Senior et fréquentation
- nombre d'ateliers au numérique pour les séniors et fréquentation

Echéance de réalisation :

2020-2023

Ambition 1 :

Favoriser une répartition équilibrée des offres de services aux familles sur le territoire

Fiche action n°5

Contexte repéré et éléments de diagnostic :

Construire les infrastructures et les services pour aujourd'hui et préparer demain

- Pour accueillir les nouveaux habitants et soutenir le développement économique du territoire

Faire société : cultiver le lien social et culturel

- En investissant l'éducation sociale et culturelle
- En développant un esprit de tolérance
- En facilitant l'inclusion sociale

S'ouvrir aux autres et faire ensemble

- En nouant et entretenant les partenariats et complémentarités.

Objectifs :

Construire un projet partenarial pour la jeunesse : Grand-Figeac Terre d'Avenir

Intentions :

- Participer à la mise en place d'un observatoire de la jeunesse départemental
- Consolidation et développement de l'information jeunesse et de la prévention
- Promotion des actions d'initiatives et d'engagements des jeunes (service civique, junior association et ATEC (association temporaire d'enfant citoyen)...)
- Poursuivre la réflexion sur la diversification des filières de formations professionnelles sur le territoire et l'offre d'emploi,
- Mise en lien et en cohérence avec le schéma aux familles départemental.
- Parcours jeunes bénévoles,
- Mise en place de parrains (pourrait être fait pareil pour les seniors)

Partenaires sollicités :

- Centre Sociaux et Espace de Vie Sociale
- CRIJ
- Agence du Service Civique
- Ligue de l'Enseignement
- Francas
- Mission Locale
- Pôle emploi

Résultats attendus :

- développement de l'engagement des jeunes
- adaptabilité et réactivité des offres en direction des jeunes
- maintien, retour ou installation de la population jeune
- développer des formations « hors mécanique vallée »

Indicateurs de résultats :

- nombre d'initiatives, d'actions portées par des jeunes et nombre de jeunes mobilisés
- nombre de création de filières de formation professionnelles
- nombre d'actions d'information et de prévention
- régularité de l'actualisation des indicateurs de l'observatoire.
- implication des partenaires fournisseurs de données
- diffusion du diagnostic actualisé
- rencontres partenariales (nombres, présents...)
- nombre de formations développées

Echéance de réalisation :

2020-2023

Ambition 1 :

Favoriser une répartition équilibrée des offres de services aux familles sur le territoire

Fiche action n°6

Contexte repéré et éléments de diagnostic :

Construire les infrastructures et les services pour aujourd'hui et préparer demain

- Pour accueillir les nouveaux habitants et soutenir le développement économique du territoire

Faire société : cultiver le lien social et culturel

- En investissant l'éducation sociale et culturelle
- En développant un esprit de tolérance
- En facilitant l'inclusion sociale

S'ouvrir aux autres et faire ensemble

- En nouant et entretenant les partenariats et complémentarités.

Objectifs :

Développer la coopération pour valoriser et consolider la vitalité culturelle du territoire, sa diversité et sa proximité avec les habitants.

Une approche coopérative au service de l'habitabilité du territoire et de son maillage géographique et social.

Intentions

- Mise en relation des acteurs culturels du territoire, publics et associatifs, professionnels et bénévoles. Développement des interactions, solidarités et subsidiarités.
- Développement des approches collectives : promotion et valorisation ; dispositifs d'intervention ; projets ; outils mutualisés ; partage de compétences.
- Qualification et valorisation des équipements et/ou projets participant à l'aménagement du territoire, à son maillage géographique, à la vie sociale et citoyenne : espaces et équipements culturels, tiers lieux, bibliothèques et médiathèques, cafés associatifs, cinémas, ...
- Temps d'échanges, de débat et de formation sur les enjeux culturels pour les élus, les professionnels et bénévoles.

Partenaires sollicités

- Acteurs culturels publics et associatifs, centres sociaux, espaces de vie sociale.
- Partenaires institutionnels (Etat – DRAC, CAF, EN, Agri, DRJSCS, ...) Région, Département, Communes
- Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand-Figeac, ADDA du Lot, Aveyron Culture.

Résultats attendus :

- Coopération entre acteurs de la culture. Développement d'approches collectives (réseaux, dispositifs, projets, ...). Développement des interactions, solidarités et subsidiarités.
- Valorisation collective et/ou thématique et/ou territoriale de l'offre culturelle.
- Meilleure visibilité et connaissance pour les habitants. Circulation des publics.
- Qualification et valorisation des équipements et/ou projets culturels.

Indicateurs de résultats :

- Ressources humaines dédiées à la coordination du projet.
- Réunions en collectifs d'acteurs culturels. Actions, dispositifs, projets et/ou outils proposés et/ou réalisés.
- Actions de valorisation et de communication collective et/ou thématique et/ou territoriale.
- Qualification d'équipements culturels et valorisation de leur activité.
- Nombre de communes impactées par les activités culturelles.
- Rencontres, débats et formations organisées.

Echéance de réalisation :

2020-2023

Ambition 1 :

Favoriser une répartition équilibrée des offres de services aux familles sur le territoire

Fiche action n°7

Contexte repéré et éléments de diagnostic :

Construire les infrastructures et les services pour aujourd'hui et préparer demain

- Pour accueillir les nouveaux habitants et soutenir le développement économique du territoire

Faire société : cultiver le lien social et culturel

- En investissant l'éducation sociale et culturelle
- En développant un esprit de tolérance
- En facilitant l'inclusion sociale

S'ouvrir aux autres et faire ensemble

- En nouant et entretenant les partenariats et complémentarités.

Objectifs :

Impulser et développer une politique transversale d'Education Artistique et Culturelle.

(Cf. Convention de « généralisation de l'éducation artistique » à conclure par le Grand-Figeac)

Intentions :

- Coopérer de façon active et concertée en faveur de l'éducation artistique et culturelle pour tous. Faire converger dans une politique globale l'action des acteurs éducatifs, culturels et sociaux.
- Consolider les actions pour la jeunesse, l'enfance et la petite enfance contribuant à l'émancipation à l'éducation citoyenne, à la formation du regard, à la construction de l'esprit critique, à mieux appréhender le monde contemporain.
- Réduire les inégalités d'accès à la culture : développer la relation avec l'art, la culture et le patrimoine pour les individus qui en sont le plus éloignés ou socialement fragilisés.
- Favoriser les approches participatives, collectives ou familiales contribuant à l'inclusion et la cohésion sociale.
- Proposer des formations aux enjeux et pratiques de l'éducation artistique et culturelle pour les élus, les professionnels et bénévoles.

Partenaires sollicités :

- Partenaires institutionnels (Etat – DRAC, CAF, EN, Agri, DRJSCS, ...) Région, Département, Communes. ADDA du Lot, Aveyron Culture
- Acteurs culturels, sociaux, éducatifs et médico-sociaux.

Résultats attendus :

- Développement d'une politique d'éducation artistique et culturelle à part entière reposant sur une approche transversale et collective, la mutualisation et mise en commun de moyens et compétences.
- Dispositifs et projets d'éducation artistique et culturels partagés.
- Participation du public à la mise en œuvre des projets (rendre acteur). Valorisation des participants. Participation collective et/ou familiale des bénéficiaires contribuant à l'inclusion et la cohésion sociale (faire et vivre ensemble).
- Réduction des inégalités d'accès à la culture.

Indicateurs de résultats :

- Formalisation de la politique (conclusion d'une convention de Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle).
- Ressources humaines dédiées à la coordination du projet EAC.
- Dispositifs d'intervention et/ou projets partagés entre acteurs culturels, sociaux et éducatifs pour l'EAC.
- Participation des jeunes.
- Réduction des inégalités d'accès à la culture.
- Approches collectives et/ou familiales des participations aux projets.
- Formations des animateurs.

Echéance de réalisation :

2020-2023

Ambition 1 :

Favoriser une répartition équilibrée des offres de services aux familles sur le territoire

Fiche projet n°8

Enjeux repérés :

Construire les infrastructures et les services pour aujourd'hui et préparer demain

- Pour accueillir les nouveaux habitants et soutenir le développement économique du territoire

Faire société : cultiver le lien social et culturel

- En investissant l'éducation sociale et culturelle
- En développant un esprit de tolérance
- En facilitant l'inclusion sociale

S'ouvrir aux autres et faire ensemble

- En nouant et entretenant les partenariats et complémentarités.

Objectifs :

Accompagner la parentalité

Intentions :

- Mieux informer et mieux impliquer les parents pour développer des actions parentalités diversifiées sur le territoire.
- Identifier et valoriser les actions parentalités sur le territoire
- Création d'un site répertoriant les actions du territoire
- permettre aux acteurs du territoire de se rencontrer d'échanger
- mettre en place un agenda propre au Grand-Figeac afin de pouvoir communiquer plus facilement auprès des publics et d'échanger les idées
- Supports d'informations diversifiées
- Démarches auprès des mairies et offices de tourisme
- Mobilisation des acteurs parentalités
- Mettre en œuvre une veille et une écoute spécifique des attentes des parents
- Mobiliser les familles les plus éloignées des actions parentalités avec des projets adaptés
- Développement des actions parentalités sur tout le territoire
- Adapter l'Espace Publique aux familles (square, parcs...)
- organiser des rencontres ponctuelles entre parents, des moments d'échange
- créer des événements où les personnes peuvent se rencontrer et mobilisant plusieurs structures (bourses aux vêtements, ateliers...) afin de mélanger les publics.

Partenaires sollicités :

- REAAP
- CIAS GF
- Associations
- Centres sociaux et espaces de vie sociale
- associations caritatives

Résultats attendus :

- prendre en compte la parole des familles dans les projets
- veille sur les besoins des familles
- identification des nouvelles thématiques parentalités à investir localement en réponses aux besoins
- renforcement des liens familiaux
- engager un travail avec les parents et les enseignants
- Développement des solidarités

Indicateurs de résultats :

- nombre d'actions, d'animations collectives et fréquentation
- nombre de Point Information Senior et fréquentation
- nombre d'ateliers au numérique pour les seniors et fréquentation

Echéance de réalisation :

2020-2023

Ambition 1 :

Favoriser une répartition équilibrée des offres de services aux familles sur le territoire

Fiche projet n°9

Éléments de contexte :

Construire les infrastructures et les services pour aujourd'hui et préparer demain

- Pour accueillir les nouveaux habitants et soutenir le développement économique du territoire

Faire société : cultiver le lien social et culturel

- En investissant l'éducation sociale et culturelle
- En développant un esprit de tolérance
- En facilitant l'inclusion sociale

S'ouvrir aux autres et faire ensemble

- En nouant et en entretenant les partenariats et complémentarités.

Objectifs :

Soutenir une offre de logement diversifiée

Intentions :

- encourager une offre de logement adaptée aux différents publics : jeunes, personnes en situation de handicap, séniors... en concertation avec les services sociaux pour le repérage
- développer et favoriser le logement solidaire et/ou intergénérationnel
- lutter contre l'habitat indigne ou indécent
- développer l'information au public concernant les différents dispositifs d'aides ou d'ingénierie existants.
- engager une réflexion sur l'accueil des gens du voyage : terrains familiaux, aires...
- référencer les bâtiments disponibles, diagnostic PLUI en cours.

Partenaires sollicités :

- organismes H.L.M
- CIAS (service logement)
- propriétaires fonciers (préemption)
- résidence habitat jeunes
- communes
- agences immobilières
- copropriétés
- CAUE
- ADIL
- SOLIHA
- divers organismes compétents
- services sociaux (MDS,...)

Résultats attendus :

- amélioration du parc de logements adaptés
- amélioration de l'accueil des gens du voyage sur des lieux adaptés
- repérage, suivi et résolution des situations d'indécences.

Indicateurs de résultats :

- nombre de logement solidaire
- nombre de logement intergénérationnel
- existence d'une instance de suivi de l'accueil des gens du voyage

Echéance de réalisation :

Moyen et long terme

Ambition 2 :
Favoriser la mobilité sur le territoire

Fiche projet n°10

Enjeux repérés :

Faciliter les déplacements

Être proche du citoyen et des six secteurs du Grand-Figeac

- En rendant un service sur tout le territoire en fonction des besoins
- En préservant et développant des relations de proximité entre les élus et les citoyens

Encourager les déplacements en réduisant l'empreinte carbone.

Objectifs :

Travailler en transversalité avec les partenaires afin de décliner des solutions locales

Intentions :

Dans le cadre de la loi LHOM

- création d'une instance de concertation autour de la mobilité
- mise en place d'une veille sur les initiatives Lotoises
- recensement des actions innovantes à communiquer
- coordination des déplacements occasionnels de solidarité via les structures AVS afin de simplifier la mobilité sur les secteurs.
- promouvoir les systèmes d'échanges locaux et de covoiturages.

Résultats attendus :

- faciliter les déplacements
- recensement de l'existant
- complémentarité des modes de transport
- optimisation des réseaux existants

Partenaires sollicités :

- associations
- clubs séniors
- tiers lieux ...

Indicateurs de résultats :

- augmentation de fréquentation sur les réseaux de substitution aux véhicules individuels
- nombre de réunion des partenaires et nombre de participants
- nombre d'initiatives innovantes
- augmentation des covoiturages (véhicule professionnel et personnel).

Echéance de réalisation :

2020-2023

Ambition 2 :
Favoriser la mobilité sur le territoire

Fiche action n°11

Enjeux repérés :

Faciliter les déplacements

Être proche du citoyen et des six secteurs du Grand-Figeac

- En rendant un service sur tout le territoire en fonction des besoins
- En préservant et développant des relations de proximité entre les élus et les citoyens

Encourager les déplacements en réduisant l'emprunte carbone

<u>Objectifs :</u> <p style="text-align: center;">Développer et promouvoir les services de transports sur le territoire</p>
<u>Intentions :</u> <ul style="list-style-type: none">- Donner une lisibilité et mieux communiquer sur le Transport A la Demande (TAD)- Favoriser l'accessibilité tarifaire au plus grand nombre (gratuité, bourses au permis, pass mobilité...)
<u>Partenaires sollicités :</u> <ul style="list-style-type: none">- Département du Lot- Associations- Centre Sociaux et Espace de Vie Sociale- Entreprises, commerces....
<u>Résultats attendus :</u> <ul style="list-style-type: none">- baisse de la circulation automobile- facilitation de la circulation sur le territoire de Grand-Figeac- maintien et création de lien social
<u>Indicateurs de résultats :</u> <ul style="list-style-type: none">- nombre d'utilisateur du TAD- nombre d'aide accordée à la mobilité
<u>Echéance de réalisation :</u> 2020-2023

Ambition 2 :
Favoriser la mobilité sur le territoire

Fiche projet n°12

Enjeux repérés :

Faciliter les déplacements

Être proche du citoyen et des six secteurs du Grand-Figeac

- En rendant un service sur tout le territoire en fonction des besoins
- En préservant et développant des relations de proximité entre les élus et les citoyens

Encourager les déplacements en réduisant l'empreinte carbone.

Objectifs :

Inciter aux mobilités douces

Intentions :

- faciliter les déplacements en vélo (pistes cyclables sécurisées, location de vélo, vélo électrique...)
- flécher des parcours pour les cyclistes
- communiquer sur les initiatives locales (école du vélo...)
- sensibiliser les employeurs
- aménager un itinéraire favorisant les modes de déplacements non motorisés (circuit doux)
- recensement des actions innovantes à communiquer
- soutenir l'effort des associations engagées dans l'entretien des chemins du territoire
- promouvoir des centres villes piétons
- repérer les usages en termes de mobilités des habitants à l'échelle intercommunale
- promouvoir la pratique du pédibus.
- développer la pratique des vélos électriques.

Partenaires sollicités

- Associations
- Centre Sociaux et Espace de Vie Sociale
- Entreprises, commerces....
- CAUE

Résultats attendus :

- faciliter la circulation sur le territoire du Grand-Figeac
- revitalisation du commerce de proximité
- développement du déplacement piétons et cyclistes

Indicateurs de résultats :

- nombre de kilomètres de pistes cyclables sécurisés
- nombre de réunion d'information auprès des employeurs
- nombre d'actions de communication
- nombre de kilomètres de parcours fléchés
- augmentation des zones piétonnes
- augmentation des parkings vélos
- nombre de location de vélo électrique

Echéance de réalisation :

2020-2023

Ambition 2 :
Favoriser la mobilité sur le territoire

Fiche projet n°13

Ambition : Favoriser la mobilité sur le territoire

Enjeux repérés :

Faciliter les déplacements

Être proche du citoyen et des six secteurs du Grand-Figeac

- En rendant un service sur tout le territoire en fonction des besoins
- En préservant et développant des relations de proximité entre les élus et les citoyens

Encourager les déplacements en réduisant l’empreinte carbone

Objectifs :

Faciliter l'accès au permis de conduire

Intentions :

- mise en place de bourses au permis de conduire sur l'ensemble du territoire, sans critères d'âge ni condition de ressources
- rendre visible tous les dispositifs existants
- création d'une auto-école associative
- accompagnement pédagogique (stage-formation) pour le code par du personnel formé en favorisant la mixité du public avec un bus itinérant
- création d'un garage associatif pour le prêt de véhicule.

Partenaires sollicités :

Associations caritatives et d'insertion
Centre Sociaux et Espace de Vie Sociale
Auto-écoles
Région
Département
Grand-Figeac
Mairies
MSAP
Assurances

Résultats attendus :

- Facilitation de la mobilité et notamment celle des jeunes et l'accès à l'emploi et à la formation
- créations d'outils solidaires (garages associatifs, auto école associatives....)

Indicateurs de résultats :

- nombre de bourses accordées
- nombre de permis obtenus
- nombre de véhicules assurés
- nombre de véhicules prêtés

Echéance de réalisation :

2020-2023

Ambition 3 :
Coordonner, communiquer, informer les familles

Fiche projet n°14

Enjeux repérés :

Améliorer la communication

Favoriser l'interconnaissance

Être proche du citoyen et des communes du Grand-Figeac

- En recensant et en valorisant l'existant sur le territoire
- En préservant et développant des relations de proximité entre les élus et les citoyens

Objectifs :

Recenser et communiquer sur les offres de services aux familles du territoire

Intentions :

- création d'annuaires papier et/ou numérique sur les services aux familles
- travail partenarial avec l'annuaire médico social de MAIA

Partenaires sollicités :

- Conseil Départemental du Lot et Aveyron
- Région Occitanie
- Centre Sociaux et Espace de Vie Sociale
- CIAS

Résultats attendus :

- Amélioration de l'information pour les usagers

Indicateurs de résultats :

- nombre d'annuaires diffusés
- faciliter à recueillir les informations
- Réactivité des mises à jour

Echéance de réalisation :

2020-2023

Ambition 3 :
Coordonner, communiquer, informer les familles

Fiche projet n°15

Enjeux repérés :

Améliorer la communication

Favoriser l'interconnaissance

Être proche du citoyen et des communes du Grand-Figeac

- En recensant et en valorisant l'existant sur le territoire
- En préservant et développant des relations de proximité entre les élus et les citoyens

Objectifs :

Coordonner les acteurs locaux et permettre l'interconnaissance pour l'accès aux droits

Intentions :

- organiser un forum pour les partenaires
- coordonner des rencontres par secteur et/ou thématique
- permettre une meilleure circulation de l'information entre les professionnels pour mieux la transmettre.
- recenser l'information et renforcer la connaissance sur l'accès aux droits afin de mieux la communiquer.

Partenaires sollicités :

- Collectivités
- Centre Sociaux et Espace de Vie Sociale
- Pôle Emploi
- Mission Locale
- Point d'accès aux droits
- Préfecture
- MAIA
- MDPH
- CAF
- MSA
- CADA

Résultats attendus :

- amélioration de l'information à destination des professionnels
- diminution des délais de traitement des dossiers usagers
- facilitation de l'orientation des usagers
- mise à jour des données afin de diffuser les informations aux partenaires

Indicateurs de résultats :

- existence et nombre de forum organisés
- nombre de rencontres sectorielles et/ ou thématiques et fréquentation
- impact sur les réponses apportées aux usagers.

Echéance de réalisation :

2020-2023

Ambition 3 :
Coordonner, communiquer, informer les familles

Fiche projet n°16

Enjeux repérés :

Améliorer la communication

Favoriser l'interconnaissance

Être proche du citoyen et des communes du Grand-Figeac

- En recensant et en valorisant l'existant sur le territoire
- En préservant et développant des relations de proximité entre les élus et les citoyens

Objectifs :

Consolider les coordinations petites enfance, enfance et jeunesse

Intentions :

- clarifier et redéfinir les missions relatives aux coordinations petites enfance, enfance et jeunesse
- développer des actions partenariales de soutien à la parentalité sur l'ensemble des tranches d'âges.
- utiliser les services itinérants pour diffuser les informations

Partenaires sollicités :

- Centres Sociaux et Espace de Vie Sociale
- Associations
- Collectivités
- ASSMAT

Résultats attendus :

- Cohérence des différentes formes d'accueil sur le territoire
- Développer et mutualiser des projets communs
- Mutualisation de moyens
- Amélioration de la continuité éducative.

Indicateurs de résultats :

- évaluer l'impact des coordinations sur la dynamique du territoire
- impact des coordinations sur les structures
- nombre d'actions collectives partenariales

Echéance de réalisation :

2020-2023

Ambition 3 :
Coordonner, communiquer, informer les familles

Fiche projet n°17

Enjeux repérés :

Améliorer la communication

Favoriser l'interconnaissance

Être proche du citoyen et des communes du Grand-Figeac

- En recensant et en valorisant l'existant sur le territoire
- En préservant et développant des relations de proximité entre les élus et les citoyens

Objectifs :

Accompagner le changement et soutenir l'innovation

Intentions :

- Recenser sur le Grand-Figeac les initiatives nouvelles et/ou innovantes
- Assurer une veille et une information sur les initiatives innovantes
- Accompagner les nouveaux projets qui favorisent l'implication des habitants, (la citoyenneté, la parentalité...

Partenaires sollicités :

- CIAS GF
- Centre Sociaux et Espace de Vie Sociale
- MSD
- Associations
- Services de l'Etat
- Figeacteurs

Résultats attendus :

- permettre une meilleure connaissance et compréhension des dispositifs existants
- accompagner dans les changements et mutations sociétales (numériques, services publics...)
- mutualisation des compétences et des savoirs.

Indicateurs de résultats :

- existence d'un recueil des initiatives innovantes
- nombre de projet co-porté
- outil de travail commun

Echéance de réalisation :

2020-2023

Ambition 4 :
Vivre la ruralité comme une force du territoire

Fiche projet n°18

Enjeux repérés :

La nécessité de prendre en compte les particularités locales dans les priorités et les choix institutionnels.

Transformer les faiblesses supposées en atouts du territoire (changer de regard sur la ruralité).

S'adapter, expérimenter et innover :

• L'environnement institutionnel, technique, social est en mutation profonde. Il est nécessaire de trouver des solutions innovantes, ingénieuses et adaptées aux moyens et aux situations du monde rural.

Objectifs :

Sensibiliser les acteurs et institutions aux enjeux et spécificités des espaces ruraux.

Intentions :

- Prise en compte par les institutions des particularités du monde rural pour en faire des discriminants positifs.
- Créer un ou des médias (gazette, émission radio...) sur le thème de la ruralité.
- Organiser des tables rondes autour de problèmes spécifiques à la ruralité et de ses atouts.
- Communiquer sur les actions innovantes proposées par les territoires ruraux.
- Développer « l'aller vers » en maillant le territoire.

Partenaires sollicités :

- Centre Sociaux et Espaces de Vie Sociale
- Associations
- Collectivités
- Institutions sociales

Résultats attendus :

- une meilleure prise en compte des surcoûts liés à la ruralité par les acteurs, institutions et collectivités
- cultiver les atouts de la ruralité.

Indicateurs de résultats :

- Impact de la prise en compte des particularités locales sur la mise en place des services de proximité.

Echéance de réalisation :

2020-2023

Ambition 4 :
Vivre la ruralité comme une force du territoire

Fiche projet n°19

Enjeux repérés :

La nécessité de prendre en compte les particularités locales dans les priorités et les choix institutionnels.

Transformer les faiblesses supposées en atouts du territoire (changer de regard sur la ruralité).

S'adapter, expérimenter et innover :

• L'environnement institutionnel, technique, social est en mutation profonde. Il est nécessaire de trouver des solutions innovantes, ingénieuses et adaptées aux moyens et aux situations du monde rural.

Objectifs :

Accueillir les nouveaux habitants

Intentions :

- soutenir et développer les initiatives d'accueil dans les communes
- informer sur le site de la Communauté de Communes avec des liens vers les sites des communes
- développer une politique d'accueil des nouveaux habitants sur le territoire
- promouvoir le service existant « accueil des nouveaux arrivants » porté par le Grand-Figeac.
- développer des actions collectives
- soutenir les espaces de rencontres/échanges impulsés par les associations (savoirs, cultures....)

Partenaires sollicités :

- Centre Sociaux et Espace de Vie Sociale
- Associations

Résultats attendus :

- une meilleure intégration des habitants
- installation de nouvelles familles notamment dans les secteurs en recul
- revitalisation des commerces et du milieu associatif
- développement du lien social
- identifier des personnes ressources pour constituer un réseau d'accueillants.
- permettre l'installation durable des nouveaux arrivants.

Indicateurs de résultats :

- mise en place d'une politique d'accueil
- nombre d'actions menées pour l'accueil des nouveaux habitants
- effectifs participants aux actions d'accueil
- nombre de partenaires mobilisés
- durée d'installation des nouveaux habitants

Echéance de réalisation :

2020-2023

Ambition 4 :
Vivre la ruralité comme une force du territoire

Fiche projet n°20

Enjeux repérés :

La nécessité de prendre en compte les particularités locales dans les priorités et les choix institutionnels.

Transformer les faiblesses supposées en atouts du territoire (changer de regard sur la ruralité).

S'adapter, expérimenter et innover :

- L'environnement institutionnel, technique, social est en mutation profonde. Il est nécessaire de trouver des solutions innovantes, ingénieuses et adaptées aux moyens et aux situations du monde rural.

Objectifs :

Développer l'Animation de la Vie Sociale. (Centre sociaux et Espace de Vie Sociale)

Intentions :

- clarifier la compétence communautaire sur l'animation de la vie sociale
- Animer un réseau local des centres sociaux et EVS
- Valoriser et faire connaître les actions et spécificités de chaque structure
- impulser une dynamique de mobilisation et d'expression des habitants

Partenaires sollicités :

- Centre Sociaux et Espace de Vie Sociale
- Associations
- Collectivités
- Institutions sociales

Résultats attendus :

- participation des habitants à la vie locale
- valorisation des initiatives locales
- dynamisation du tissu associatif
- développement du lien social et intergénérationnel
- maillage territorial renforcé grâce à des interventions de proximité
- communication des offres de services relayée sur le territoire

Indicateurs de résultats :

- nombre de partenaires mobilisés
- nombre d'habitants impliqués dans les actions collectives
- nombre de lieux d'intervention sur le territoire.

Echéance de réalisation :

2020-2023

Ambition 4 :
Vivre la ruralité comme une force du territoire

Fiche projet n°21

La nécessité de prendre en compte les particularités locales dans les priorités et les choix institutionnels.

Transformer les faiblesses supposées en atouts du territoire (changer de regard sur la ruralité).

S'adapter, expérimenter et innover :

- L'environnement institutionnel, technique, social est en mutation profonde. Il est nécessaire de trouver des solutions innovantes, ingénieuses et adaptées aux moyens et aux situations du monde rural.

<u>Objectifs :</u> <p style="text-align: center;">Consolider et développer la pratique sportive</p>
<u>Intentions :</u> <ul style="list-style-type: none">- Poursuivre les aides financières aux publics et valoriser l'engagement social des clubs (aides à la pratique sportive...)- Renforcer le partenariat avec les acteurs économiques et privés- Développer les équipements de proximité multi-usages et intergénérationnels.- Inciter les clubs à maintenir « le sentiment d'appartenance au territoire »
<u>Partenaires sollicités :</u> <ul style="list-style-type: none">- Collectivités- Associations sportives- Communes- Entreprises
<u>Résultats attendus :</u> <ul style="list-style-type: none">- augmentation du nombre de licencié à bas revenus- amélioration de la visibilité des clubs ayant un engagement social- développement de l'activité physique de proximité- amélioration du lien social
<u>Indicateurs de résultats :</u> <ul style="list-style-type: none">- nombre de clubs mobilisés- nombre d'entreprises participantes- nombre d'équipements sportifs de proximité
<u>Echéance de réalisation :</u> 2020-2023

Ambition 4 :
Vivre la ruralité comme une force du territoire

Fiche action n°22

Enjeux repérés :

La nécessité de prendre en compte les particularités locales dans les priorités et les choix institutionnels.

Transformer les faiblesses supposées en atouts du territoire (changer de regard sur la ruralité).

S'adapter, expérimenter et innover :

• L'environnement institutionnel, technique, social est en mutation profonde. Il est nécessaire de trouver des solutions innovantes, ingénieuses et adaptées aux moyens et aux situations du monde rural.

Objectifs :

Valoriser le local à travers ses espaces, son patrimoine et son agriculture

Intentions :

- valoriser les savoir-faire :

- . pour faire ensemble
- . développer des actions collectives pour restaurer, développer les jardins partagés, nettoyer les sentiers de randonnées

- sensibiliser et transmettre l'histoire et le patrimoine local auprès des jeunes

- . sensibiliser les jeunes au patrimoine de leur territoire
- . s'appuyer sur les enseignants pour introduire dans les apprentissages la valorisation du patrimoine local. (ex : les poilus à Bagnac)

- favoriser les actions en direction de l'environnement, du développement durable

- . liens et partenariats avec le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)
- . mutualisation des actions entre les acteurs
- . soutenir les actions d'éducation à l'environnement dès la petite enfance

- encourager les actions pour la multiplication des circuits courts

- . favoriser le développement des circuits courts sur le territoire
- . favoriser le local en sensibilisant les collectivités, les structures petites enfance et les entreprises.
- . liens et partenariats avec le futur Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Partenaires sollicités :

- Centre Sociaux et Espaces de Vie Sociale
- collectivités
- Entreprises
- associations
- conseil de développement

Résultats attendus :

- valorisation des savoirs faire locaux
- renforcement du sentiment de « bien vivre »
- préservation et valorisation de l'environnement
- meilleure connaissance des acteurs locaux
- développement de l'économie locale

Indicateurs de résultats :

- maintien et développement de l'artisanat
- existence de réseau d'échange
- maintien et installation d'agriculteurs
- nombre d'action et de support de transmission du patrimoine culturel local

Echéance :

2020-2023

Ambition 4 :
Vivre la ruralité comme une force du territoire

Fiche projet n°23

Enjeux repérés :

La nécessité de prendre en compte les particularités locales dans les priorités et les choix institutionnels.

Transformer les faiblesses supposées en atouts du territoire (changer de regard sur la ruralité).

S'adapter, expérimenter et innover :

• L'environnement institutionnel, technique, social est en mutation profonde. Il est nécessaire de trouver des solutions innovantes, ingénieuses et adaptées aux moyens et aux situations du monde rural.

Objectif :

Poursuivre la sensibilisation des acteurs aux enjeux du numérique

Intentions :

- permettre le télétravail
- former au numérique les publics les plus éloignés (séniors, précaires) ainsi que les professionnels
- développer des tiers-lieux ressources conviviaux, intergénérationnels et solidaires qui favorisent l'accompagnement.
- favoriser la complémentarité des lieux d'accueils autour du numérique sur Figeac
- développer les services de proximité (MSAP et MFS) ainsi l'accompagnement au numérique.

Partenaires sollicités :

- Centre Sociaux et Espaces de Vie Sociale
- Communes
- espace cyber-base
- tiers lieux
- Entreprises
- Associations

Résultats attendus :

- favoriser les démarches par voie dématérialisée
- favoriser l'attractivité du territoire
- augmentation du télétravail choisi
- accroissement des outils numériques proposés

Indicateurs de résultats :

- nombre de personnes en télétravail
- maintien ou augmentation des populations
- nombre de nouvelles unités économiques

Echéance :

2020-2023

Ambition 5 :
Promouvoir l'engagement et la vie associative

Fiche action n°24

Enjeux repérés :

Construire les infrastructures et les services pour aujourd'hui et préparer demain

- Pour accueillir plus d'habitants et encourager le développement économique du territoire.

Faire société : cultiver le lien social et culturel

- En investissant l'éducation sociale et culturelle
- En développant un esprit de tolérance

<u>Objectif :</u> Développer les conventions d'objectifs et de moyens avec les associations
<u>Intentions :</u> - créer un cadre réglementaire pour le développement des conventions d'objectifs
<u>Partenaires sollicités :</u> - Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale - Communes - Associations
<u>Résultats attendus :</u> - meilleure visibilité des pratiques - existence de règles communes de financement - sécurisation financière des associations - maillage territorial des interventions de proximité
<u>Indicateurs de résultats :</u> - nombre de conventions d'objectifs - nombre de structures, de projets financés
<u>Echéance :</u> 2020-2023

Ambition 5 :
Promouvoir l'engagement et la vie associative

Fiche action n°25

Enjeux repérés :

Construire les infrastructures et les services pour aujourd'hui et préparer demain

- Pour accueillir plus d'habitants et encourager le développement économique du territoire.

Objectifs :

Développer un réseau de ressources associatives et permettre une assistance à l'ingénierie de projets

Intentions :

- Aide à la communication externe
- Création d'un annuaire des ressources possibles (fondation, appel à projets...)
- Favoriser la concertation associative pour les appels à projets (partage de savoir, projet commun...)
- Développer l'analyse d'impact social sur le territoire

Partenaires sollicités :

- Centre Sociaux et Espaces de Vie Sociale
- CIAS GF
- Communes
- Associations
- Entreprises

Résultats attendus :

- redynamisation du secteur associatif
- augmentation des pratiques collaboratives inter associations
- amélioration de la visibilité des associations

Indicateurs de résultats :

- existence d'un annuaire des ressources et mise à jour
- nombre de projets collaboratifs inter association
- nombre de support de communication créé
- mise en réseau des acteurs de l'animation de la vie sociale
- mutualiser les réflexions et actions partagées entre les centres sociaux et Espaces de vie sociale

Echéance :

2020-2023

Ambition 5 :
Promouvoir l'engagement et la vie associative

Fiche action n°26

Enjeux repérés :

Faire société : cultiver le lien social et culturel

- En investissant l'éducation sociale et culturelle
- En développant un esprit de tolérance

<u>Objectifs :</u>	Soutenir l'emploi associatif
<u>Intentions :</u>	<ul style="list-style-type: none">- Création d'un groupement d'employeur- Permettre un service de remplacement et/ou d'accroissement temporaire d'activité
<u>Opérateurs :</u>	<ul style="list-style-type: none">- Communauté de Communes Grand-Figeac- Centre Sociaux et Espace de Vie Sociale
<u>Responsable du suivi de l'action :</u>	<ul style="list-style-type: none">- Direction Générale des Services Grand-Figeac- Coordinateurs CTG
<u>Partenaires sollicités :</u>	<ul style="list-style-type: none">- Centre Sociaux et Espaces de Vie Sociale- CIAS GF- Association- Pôle emploi- Mission Locale
<u>Résultats attendus :</u>	<ul style="list-style-type: none">- optimisation des ressources humaines- amélioration des conditions de travail- amélioration du service rendu au public
<u>Indicateurs de résultats :</u>	<ul style="list-style-type: none">- existence d'un groupement d'employeur- nombre de remplacement effectué dans des délais court- nombre d'embauche en CDD court
<u>Echéance :</u>	2022-2023

Ambition 5 :
Promouvoir l'engagement et la vie associative

Fiche action n°27

Enjeux repérés :

Être proche du citoyen et des communes

- En rendant un service sur tout le territoire en fonction des besoins
- En préservant et développant des relations de proximité entre les élus et les citoyens

Objectifs :

Promouvoir le bénévolat

Intentions :

- Promouvoir le passeport bénévole
- Créer un stand du bénévolat sur les forums associatifs
- Valoriser les parcours d'engagement jeunes
- Créer une plateforme numérique pour faciliter la recherche de bénévolat
- Actualisation des actions existantes portées par les partenaires

Partenaires sollicités

- Centre Sociaux et Espaces de Vie Sociale
- Associations
- CIAS GF

Résultats attendus :

- Augmentation du bénévolat
- Facilitation des VAE

Indicateurs de résultats :

- nombre de nouveaux bénévoles
- nombre de passeport bénévoles
- nombre de parcours engagement jeunes
- nombre d'actions recensées

Echéance :

2021-2023

Ambition 6 :
Organiser la gouvernance de la CTG

Fiche action n° 28

Enjeux repérés :

- La CTG repose sur la capacité des acteurs à travailler transversalement et à développer le partenariat.
- Elle suppose un changement de pratique pour réfléchir collectivement aux enjeux et mettre en œuvre des solutions partagées permettant d'améliorer l'efficacité des interventions et des financements.
- Ce travail impose un travail de coordination important afin de suivre la mise en œuvre du plan d'action, la création des outils techniques et la structuration du partenariat.

<u>Objectifs :</u> <p style="text-align: center;">Piloter la CTG</p>
<u>Intentions :</u> <ul style="list-style-type: none">○ Comité de pilotage (COPIL) <i>Composition : Elus, DGS, Caf46, Caf12, MSA, Préfecture, Conseil départemental, Udaf, ...</i>○ COTEC <i>Composition : directeurs de services, Coordinateurs, DDCSP, Département, CAF46, CAF12, responsables EAVS.</i>
<u>Partenaires sollicités :</u> <ul style="list-style-type: none">- Caf46, Caf12, MSA, Préfecture, Conseil départemental, Udaf,- En fonction des besoins, le comité technique sollicitera l'expertise d'autres partenaires.
<u>Résultats attendus :</u> <ul style="list-style-type: none">- Mise en œuvre de la CTG- Veiller à la transversalité, au développement du partenariat, au respect des échanges.- Veille à l'actualisation du diagnostic,- Adaptation du plan d'actions en fonction des évolutions territoriales.
<u>Indicateurs de résultats :</u> <ul style="list-style-type: none">- Fréquence des réunions- Nombre de participants- Capacité à travailler en transversalité,- Développement des liens partenariaux ...- Engagement des partenaires sur la veille territoriale
<u>Echéance de réalisation :</u> <ul style="list-style-type: none">- 2020-2023

Ambition 6 :
Organiser la gouvernance de la CTG

Fiche action n° 29

Enjeux repérés :

- La CTG repose sur la capacité des acteurs à travailler transversalement et à développer le partenariat.
- Elle suppose un changement de pratique pour réfléchir collectivement aux enjeux et mettre en œuvre des solutions partagées permettant d'améliorer l'efficacité des interventions et des financements.
- Ce travail impose un travail de coordination important afin de suivre la mise en œuvre du plan d'action, la création des outils techniques et la structuration du partenariat.

Objectifs :

Mettre en œuvre le plan d'actions de la CTG.

Intentions :

- Dans le cadre du CEJ la CAF valorise 1.5 ETP.
 - o Coopération CTG
 - o Coordination Petite Enfance et jeunesse.
- Création de groupes de travail thématiques
- Participation des habitants dans la mise en œuvre et l'évaluation des actions

Partenaires sollicités :

- Caf46, Caf12, MSA, Préfecture, Conseil départemental, Udaf,
- Les partenaires institutionnels, associatifs et structures AVS
- En fonction des besoins, les groupes de travail pourront solliciter l'expertise d'autres partenaires.

Résultats attendus :

- Développement du plan d'actions
- Veiller à la transversalité, au développement du partenariat, au respect des échanges.
- Veille à l'actualisation du diagnostic,
- Proposer des actions en fonction des évolutions territoriales.

Indicateurs de résultats :

- Les actions développées
- Fréquence des réunions
- Nombre de participants
- Implication des habitants
- Capacité à travailler en transversalité,
- Développement des liens partenariaux ...
- Engagement des partenaires sur la veille territoriale
- Evolution des actions sur le territoire

Echéance de réalisation :

2020-2023

Ambition 6 :
Organiser la gouvernance de la CTG

Fiche action n° 30

Enjeux repérés :

- La CTG repose sur la capacité des acteurs à travailler transversalement et à développer le partenariat.
- Elle suppose un changement de pratique pour réfléchir collectivement aux enjeux et mettre en œuvre des solutions partagées permettant d'améliorer l'efficacité des interventions et des financements.
- Ce travail impose un travail de coordination important afin de suivre la mise en œuvre du plan d'action, la création des outils techniques et la structuration du partenariat.

Objectifs :

Créer un observatoire Territorial des services aux familles

Intentions :

- Définition des indicateurs d'observation du territoire à alimenter et actualiser
- Animation du réseau des partenaires du service aux familles.

Partenaires sollicités :

- Caf46, Caf12, MSA, Préfecture, pôle emploi, Conseil départemental, Udaf,
- Les partenaires institutionnels, associatifs et structures EAVS
- En fonction des besoins, les groupes de travail pourront solliciter l'expertise d'autres partenaires.

Résultats attendus :

- Suivi de l'évolution du territoire communautaire en terme social et économique pour adapter l'offre de services. Partage des connaissances et mise en synergie des acteurs du service aux familles
- Aide à la décision politique

Indicateurs de résultats :

- Régularité de l'actualisation des indicateurs de l'observatoire.
- Implication des partenaires fournisseurs de données
- Diffusion du diagnostic actualisé
- Rencontres partenariales (nombres, présents...)

Echéance de réalisation :

2021-2023

Ambition 6 :
Organiser la gouvernance de la CTG

Fiche action n° 31

Enjeux repérés :

- La CTG repose sur la capacité des acteurs à travailler transversalement et à développer le partenariat.
- Elle suppose un changement de pratique pour réfléchir collectivement aux enjeux et mettre en œuvre des solutions partagées permettant d'améliorer l'efficacité des interventions et des financements.
- Ce travail impose un travail de coordination important afin de suivre la mise en œuvre du plan d'action, la création des outils techniques et la structuration du partenariat.

Objectifs :

Evaluer la CTG

Intentions :

- Mettre en œuvre une démarche pour évaluer le plan d'actions et mesurer l'impact sur le territoire.

Partenaires sollicités :

- Caf46, Caf12, MSA, Préfecture, pôle emploi, Conseil départemental, Udaf,
- Les partenaires institutionnels, associatifs et structures EAVS
- En fonction des besoins, d'autres partenaires pourront être sollicités.

Résultats attendus :

- Mesurer les processus d'aide à la décision politique, les impacts sur les publics et l'aménagement du territoire.
- Mesurer la participation des habitants (Quelles sont les initiatives réalisées ? La dynamique créée ?)
- Mesurer l'efficacité de la coordination et de sa capacité à mobiliser les partenaires et à permettre la transversalité.

Indicateurs de résultats :

- Respect des échéances inscrites au plan d'actions.
- Nombre de présents habitants
- Nombre de partenaires
- Nombre d'actions développées qui répondent aux résultats attendus.

Echéance de réalisation :

2020-2023